

LE SPORT

## CANADIEN NORDIQUES

### Scott Young s'attend à une rude opposition au Forum

À Montréal, ce soir, les Nordiques auront besoin d'une meilleure contribution offensive de leurs gros canons s'ils veulent garder leur élan victorieux. **S-2 à S-5**

### Aujourd'hui dans LE SOLEIL cahier spécial

16 pages

### LA PÊCHE

Même si la pêche commence légalement à minuit ce soir, les plans d'eau en forêt ne seront pas accessibles avant quelques jours à cause de la pluie. Ce cahier spécial pour rêver, en attendant...

SPÉCIAL LE SOLEIL

### Du bagarreur au savant, la vie au collégé

Notre journaliste Alain Bouchard est « retourné » au cégep une dizaine de jours. Il nous raconte ce qu'il a vu dans ce milieu où il se passe tant de choses. **A-15**

LES ARTS

### La « police de la fumée » frappe à Radio-Canada

Signe du climat de délation qui s'est installé à Radio-Canada, 17 employés ont été surpris à fumer malgré l'interdiction. Il en coûtera 180 000 \$ d'amende à R.-C. **C-1**

LA RÉGION

### D'ex-travailleurs de Cascades bloquent l'accès à l'usine

Une dizaine d'ex-travailleurs de Cascades et de citoyens ont entrepris, mardi soir, le siège de l'usine de Port-Cartier, et ont convaincu les techniciens de partir. **A-3**

L'ÉCONOMIE

### Les créanciers de National devrnt attendre en juin

La cour supérieure a accordé des sursis de 21 et de 45 jours à Nollisair pour lui permettre de préparer un plan de restructuration de National. **B-10**

L'ÉDITORIAL

### Le double langage commercial des provinces

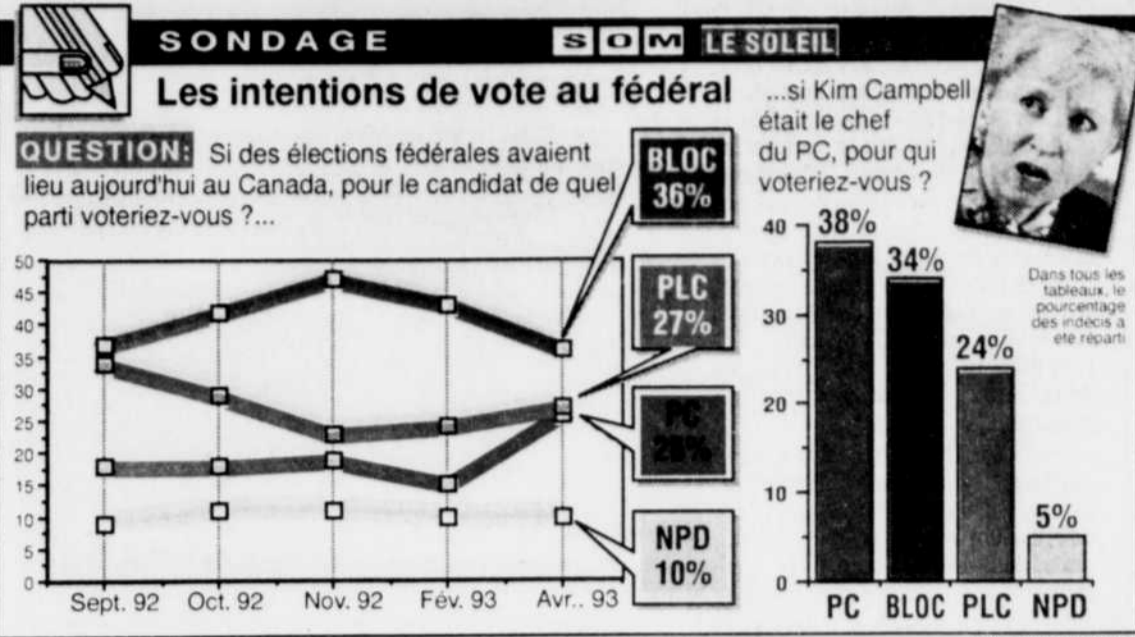
Les guerres commerciales au Canada sont ridicules au moment où les grands ensembles nord-américains et européens s'entendent pour lever les barrières. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	C-1 à C-3
Bridge	C-9
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-5 à B-10
Éditorial	A-14
Ghislaine Rheault	C-1
Horoscope	C-11
Michel David	A-14
Le monde	A-10 à A-13
Où aller à Québec	C-2
Une place au SOLEIL	A-8
Québec et l'Est	B-1 à B-4
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

**Aujourd'hui:** Nuageux avec pluie passagère, maximum 4, minimum 2  
**Demain:** Nuageux, pluie ou neige fondante, maximum 3, minimum 0. **S-16**



## Contre Kim Campbell Le Bloc passe 2e

QUÉBEC — Avec Kim Campbell dans le fauteuil de premier ministre, le Bloc québécois perd sa première place au profit des conservateurs, révèle un sondage SOM-CJRP-LE SOLEIL.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

L'hypothèse Campbell propulse le Parti conservateur (PC) à 38 % des intentions de vote au Québec, contre 34 % pour le Bloc québécois (BQ), 24 % pour le Parti libéral du Canada (PLC) et 5 % pour le Nouveau parti démocratique (NPD), après répartition des 20 % d'indécis.

Les troupes de Lucien Bouchard détenaient pourtant une avance de 20 points sur les libéraux et de 30 points sur les conservateurs dans le sondage de février, au moment où Brian Mulroney annonçait son intention de se retirer.

L'actuel revirement provoqué par la ministre de la Défense nationale considérée comme la favorite pour remplacer Brian Mulroney s'explique par l'attrait qu'elle exerce auprès des électeurs francophones jusqu'ici fortement concentrés derrière le Bloc québécois. La force libérale dans la province repose effectivement sur l'appui d'un anglophone québécois sur deux.

Dans l'hypothèse Jean Charest, les Québécois préfèrent continuer à donner la première place à l'équipe souverainiste (35 %). Le jeune ministre ramène tout de même les conservateurs au deuxième rang (31 %), devant les libéraux à 24 % et les néo-démocrates à 9 %. Contrairement à Kim Campbell, le ministre de l'Environnement réussit pour sa part à affecter le vote anglophone libéral.

L'enquête démontre par ailleurs qu'à elle seule, la démission de Brian Mulroney a réussi à faire oublier plusieurs récriminations des Québécois à l'endroit du gouvernement fédéral. Conservateurs et libéraux se retrouvent effectivement au coude à coude pour la deuxième place lorsqu'on demande aux électeurs de faire un choix, mais sans leur proposer de nom.

Le Bloc québécois conserve alors la tête du peloton, mais voit tout de même son avance très sensiblement réduite, soit 36 %, contre 27 % au PLC, 26 % au PC et 10 % au NPD, toujours après répartition des indécis.

Ce sondage SOM-CJRP-LE SOLEIL a été réalisé sur la base d'entrevues téléphoniques auprès de 1020 adultes entre le 13 et le 19 avril, soit pendant la période du premier débat des aspirants à la succession tenu le 15 avril. Avec un échantillon de cette taille, la marge maximale d'erreur reconnue est de 3,9 % dans 95 cas sur 100.

Autre texte en page A-4

## Écolier écrasé par un train à Vanier



Steve Hémond (à droite) a été le premier à se porter à sa rescousse. Les enquêteurs ont recueilli tous les indices possibles avant qu'on emporte le corps.

## Pétition pour garder les jeunes à la maison

VANIER — Un garçon de 7 ans de Vanier a connu une fin horrible, au retour de l'école, en fin d'après-midi, hier, lorsqu'il a été happé par un train à un passage à niveau pour piétons. Révoltés, plusieurs parents du secteur ont manifesté la ferme intention de ne pas envoyer leurs enfants à l'école tant que la municipalité n'aura pas pris les moyens pour rendre cette traverse plus sécuritaire.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

L'accident qui a coûté la vie au jeune Marc-André Defoy, vers 15 h 50, s'est produit au moment où deux trains se sont croisés, à l'allée piétonne située au bout de la rue Bélanger.

Selon des témoins oculaires, la victime, qui fréquentait l'école Chanoine-Côté, a attendu que le premier train passe pour s'élancer sur la voie ferrée. C'est à cet instant

qu'un train de voyageurs de Via Rail venant en direction opposée l'a frappé. L'impact a été si violent que l'enfant a eu la tête arrachée.

Steve Hémond a été le premier à se porter à sa rescousse, mais a eu tôt fait de se rendre compte qu'il n'y avait plus rien à faire. « Il voulait passer trop vite et n'a jamais vu le train qui venait dans l'autre sens », a-t-il mentionné.

Sitôt le drame connu, plu-

sieurs mères sont accourues, en pleurs, craignant que leur propre enfant en ait été la victime. Toutes ont été soulagées de retrouver leur progéniture. Toutes, sauf la mère du petit Marc-André, qui, même en reconnaissant son sac d'école près de la voie ferrée, ne pouvait croire à la fatalité. Quelques instants plus tard, les policiers devaient lui confirmer le décès de son unique enfant.

Ce n'est que vers 17 h, sous une pluie battante, que les ambulanciers sont venus chercher le corps de la petite victime, pendant que policiers et experts du Canadien National s'affairaient encore à enquêter.

Plusieurs parents de la rue

Victor-Delamarre, dont les enfants doivent traverser plusieurs fois par jour la voie ferrée à cet endroit afin de se rendre à l'école, ne cachaient pas leur indignation face à la décision de la municipalité de retirer le gardiennage, sous prétexte de compressions budgétaires.

Une pétition, mise en branle par une mère de trois enfants, Lise Forget, circulait d'ailleurs dans le quartier, hier soir, afin de faire part aux autorités de leur décision de ne plus envoyer leurs enfants à l'école tant que des mesures plus sécuritaires n'auront pas été prises.

Autre texte en page A-3

## Bourassa doit être plus ouvert envers sa minorité anglophone

# Charest veut plus de souplesse au Québec

MONTREAL — Le seul candidat du Québec à la direction du Parti conservateur, Jean Charest, a plongé dans le débat linguistique, hier soir, encourageant le gouvernement Bourassa à « plus d'ouverture » envers sa minorité anglophone. Sa rivale, Kim Campbell, a soigneusement évité de se prononcer.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

C'est l'arrivée d'un sixième candidat, John Long, homme d'affaires de Guelph en Ontario et radical de droite, opposé au bilinguisme dans sa province, qui a ouvert le débat sur la révision de la loi 178, lors du deuxième forum des candidats conservateurs qui avait lieu, principalement en français, à Montréal.

Les principaux candidats à la succession de Brian Mulroney avaient jusqu'ici refusé de s'en

mêler, de même d'ailleurs que Jean Chrétien. Mais sous les applaudissements assez nourris d'une salle de 800 militants conservateurs, Jean Charest a déclaré qu'il était du devoir de tous les candidats au poste de premier ministre du Canada de se prononcer sur la question.

« On a vécu des débats linguistiques intenses et parfois difficiles en Alberta, en Saskatchewan ou ici au Québec, a reconnu le ministre de l'Environnement. Actuellement, le gouvernement du Québec ré-

visé la loi 178 et c'est un domaine qui relève de sa juridiction. Mais même si ce n'est pas populaire de le dire, un premier ministre du Canada a aussi le devoir d'encourager le gouvernement du Québec à plus d'ouverture. Je rappelle que Brian Mulroney l'a fait au Manitoba en 1983. J'ai le devoir de faire la même chose ici au Québec. »

Mme Campbell a escamoté tout ce débat linguistique, se contentant de souligner la richesse du biculturalisme dans le domaine juridique qui fait du Canada un expert dans les régimes de droit commun et de droit civil. Après le débat, Mme Campbell a prétendu que sa position ne différait pas tellement de celle de Charest et a ajouté que « le vrai leadership consiste

à savoir quand intervenir. »

Comme s'il voulait être sûr d'être bien compris et tenter une dernière fois d'amener sa rivale à se compromettre un peu plus, Jean Charest est revenu une deuxième fois sur la question. « Il est important d'assurer la promotion et la protection de la langue française au Québec, a-t-il dit. Mais un premier ministre (fédéral) doit défendre les droits des minorités linguistiques partout au Canada, incluant au Québec. » Il a précisé qu'il aurait « de la difficulté » à accepter la candidature d'un conservateur opposé au bilinguisme.

Avec Brian Mulroney, la discipline du parti est stricte : sept députés ont été expulsés pour

s'être opposés à la révision de la Loi sur les langues officielles. Et la présence sur la scène de quatre candidats du Canada anglais assez bons en français pour tenir un débat de deux heures l'illustre bien.

La soirée avait plutôt mal commencé avec une manifestation de l'Union contre la misère et l'exploitation. Une quinzaine de personnes, protestant contre les coupures dans l'assurance chômage, ont été sortis, manu militari, par le service d'ordre du parti. On a pu voir des gens à terre, piétinés et recevant des coups de poing. C'était un rappel aux candidats que, nonobstant les sondages, les politiques de leur parti soulèvent encore la colère dans le pays.

42 armes d'une valeur de 23 000 \$ emportées lors de trois vols

# Épidémie de vols d'armes dans l'Est du Québec

LA POCATIÈRE — La police est aux prises avec une prolifération de vols d'armes à feu dans l'Est de la province. En moins de dix jours, deux locaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de Cabano et de La Pocatière ont été dévalisés, de même qu'un commerce d'armes de Sainte-Perpétue de L'Islet. En tout, 42 armes, principalement des revolvers, évaluées à 23 000 \$ ont disparu.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Le plus important vol a été com-

mis il y a dix jours au dépanneur Lemelin de Sainte-Perpétue. Pour s'emparer de 29 armes à feu de tout calibre, gardées dans un commerce connexe à la tabagie, les

voleurs ont découpé le toit et un mur de la bâtisse. Ils ont emporté des armes de poing de calibre .357 et .38 ainsi que des carabines, une marchandise évaluée à 18 500 \$, de même que de l'argent.

À La Pocatière, vers 2 h15 hier, trois suspects se sont introduits dans le local du MLCP, situé sur la route 230, en forçant la porte principale. Huit revolvers .38 spécial ainsi que deux fusils de calibre .12, des menottes et des matraques gardées dans une armoire à combinaison et à serrure se sont envolées. Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, les suspects auraient été dérangés dans leurs manœuvres par un passant.

Forcés d'abandonner une partie de leur butin à l'intérieur, ils ont fui dans un bois. Le montant du vol est de 4500 \$. Le bureau des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ainsi qu'une équipe d'enquêteurs de la sûreté municipale de La Pocatière mènent l'enquête. Des fouilles effectuées par un chien-pisteur n'ont pas permis de retracer les bandits.

En fin de semaine dernière, des agents de conservation de la faune de Cabano se sont fait voler pour 17 000 \$ de marchandises, incluant leurs armes de service. Tout l'équipement utilisé pour la chasse aux contrebandiers, soit des caméras, des balayeurs d'onde, des téléphones cellulaires, des walkie-talkie, a également été emporté. Les malfaiteurs ont forcé la porte arrière du local du MLCP et ont mis la main sur un trousseau de clés qui leur a donné accès à une armoire. Trois revolvers .38, des menottes, des munitions, des caméras, de téléphones cellulaires, des balayeurs d'onde ont été emportés.

La Sûreté du Québec croit que les deux vols commis dans les locaux du MLCP seraient l'oeuvre du même groupe, à cause de similitudes remarquées dans les méthodes de travail.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée relativement à ces trois affaires. Selon l'agent Réal Ouellet, les armes de poing comme les armes de service des agents de conservation (revolver .38 ou .357) sont très recherchées parce qu'elles se dissimulent facilement sous les vêtements ou dans les bagages. Pourquoi les voleurs se sont-ils intéressés uniquement à des établissements du Bas-Saint-Laurent et comment ont-ils ouvert si aisément les portes des armoires blindées du MLCP, construites comme de véritables voûtes, avec serrures électroniques ? « C'est ce qu'on se demande nous aussi. Il peut s'agir d'un réseau de professionnels opérant dans ces régions, comme il peut s'agir de gens de l'extérieur », précise-t-il.

Le sous-ministre adjoint André Lachance, se pose lui aussi des questions. En six ans, seulement trois des 72 bureaux du MLCP ont été dévalisés de la sorte. Les deux derniers vols sont compilés dans ces statistiques. « Il y a trois ans, nous avions doté nos bureaux de ces mini-voûtes approuvées par des corps policiers et qui fonctionnent à clé et à combinaison. J'ai demandé à une équipe de travail de faire enquête dans tous nos bureaux et de revoir, s'il le faut, notre système de sécurité. On n'a pas affaire à des adolescents », conclut-il.



Un serrurier a vérifié les combinaisons donnant accès à la voûte du local du MLCP de La Pocatière et constaté que les voleurs disposaient certainement d'une bonne expertise.

Selon un témoin expert

## La coke n'a pas pu tuer Kordic

QUÉBEC (PC) — La concentration de cocaïne dans le sang de John Kordic le 8 août dernier était assez importante, mais pas nécessairement de nature à causer la mort. On en a établi la teneur à 1,2 mg par litre de sang, ont révélé des spécialistes hier lors de l'enquête du coroner Gérald Locas sur la mort du hockeyeur.

lière n'aurait pas provoqué de surdose aiguë.

L'absorption de ces petites quantités comporte les effets suivants, d'après le Dr Blais : psychose paranoïde où l'individu interprète mal la réalité qui l'entoure et se sent menacé ; il devient en état d'agitation et fait de l'hyperdermie (la température du corps peut monter jusqu'à 114 degrés Fahrenheit et, à la fin, cette personne peut tomber en état d'asystolie, c'est-à-dire subir un arrêt cardiaque).

Avant le témoignage du médecin, l'avocat de la famille Kordic, Me Paul Bouchard, a essuyé deux refus de la part du coroner Locas au sujet du dépôt d'un rapport et d'une expertise de la serviette blanche sur laquelle on a placé la tête de Kordic, étendu par terre, le soir de l'arrestation.

« Une expertise révélerait une présence d'une plus grande quantité de sang qu'un simple saignement du nez ; c'est une différence capitale, a-t-il affirmé. Des témoins (civils) sont en plus venus dire ici qu'ils avaient vu « du spume » (de l'écume) sortir de la bouche de John Kordic », a ajouté l'avocat.

Aujourd'hui, il examinera plus en détail le cas John Kordic en tentant d'apprécier, notamment, le travail des ambulanciers.

Doses répétées

D'après les constatations du témoin expert, tout porte à croire que Kordic aurait consommé de la drogue « à petites doses répétées » pendant la journée du 8 août 1992, mais cette consommation régu-

## La série Nordiques-Canadien nuit à la fréquentation des cinémas

QUÉBEC — Les matchs Nordiques-Canadien diminuent considérablement l'achalandage des salles de cinéma. Mais, curieusement, ces soirées tant attendues n'affectent pas les clubs vidéo de la région.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage d'une brève tournée téléphonique effectuée hier, au lendemain du deuxième match de hockey, qui a été écouté par près de la moitié des sept millions de Québécois et par une bonne partie du Canada anglais.

Même si les deux géants Odéon et Famous Players offrent les « mardis spéciaux » à 4,25 \$, un siège sur deux n'a pas trouvé

preneur, avant-hier soir, pendant le match Nordiques-Canadien. Habituellement, le mardi soir, il faut se pointer tôt pour dénicher une place dans la vingtaine de salles de Place Charest, Place Sainte-Foy et des Galeries de la Capitale.

Par contre, les clubs vidéo, qui prévoyaient « un désastre », n'ont pas enregistré de baisse significative de leurs chiffres d'affaires.

« Ce n'est probablement pas la même clientèle », fait remarquer

le gérant du Ciné Vidéo Club de la rue Cartier, Michel Savoy. « Un téléroman nous fait plus de mal qu'un match de hockey. Par exemple, la moitié du Québec regardait les Filles de Caleb. »

Christian Samson, du club Vidéo de Sainte-Foy, n'a pas vu de différence lui non plus, dimanche et mardi soirs. « Il y a cinq ou six ans, précise-t-il, c'était désertique lors des séries Canadien-Nordiques. Mais cette année, on n'a vraiment pas vu de différence. »

Finalement, un administrateur de la vingtaine de clubs Vidéo Eclair de la région a noté une baisse « très légère » de la clientèle.

### En Bref

#### ■ Deux morts dans le Parc

RÉSERVE DES LAURENTIDES — Deux personnes ont perdu la vie dans un accident routier au kilomètre 179, de la route 175, hier après-midi vers 16 h 30, quand un camion-remorque s'est renversé sur une automobile tuant ses deux passagers. Il neigeait abondamment, rendant la visibilité presque nulle et la chaussée très glissante. L'identification des victimes, n'était pas disponible tard hier, car les familles n'avaient pas été prévenues. La route traversant la réserve a été fermée pour le reste de la journée.

#### ■ Éboulis d'un rocher

QUÉBEC — Une équipe de pompiers, aidés de policiers-patrouilleurs, ont sécurisé rapidement avec des barricades, une zone au bas du cap Diamant, hier soir vers 19 h, où une galette de rocher d'une centaine de livres venait de s'écraser en bordure de la rue. Les pluies abondantes des dernières heures avaient miné l'escarpement.

#### ■ Séquestration punie

QUÉBEC — Après avoir reconnu sa culpabilité, Daniel Keough, âgé de 32 ans, a été condamné à dix mois de prison à la suite d'événements survenus en janvier, à Beauport. Il avait alors séquestré son ex-femme, dans le domicile de cette dernière.

#### ■ Voleur condamné

QUÉBEC — Le frère du voleur abattu par la police, en février à Saint-Marc-des-Carières, a été condamné à 12 mois de prison. Une période de probation de deux ans a de plus été imposée à Yvon Egan, âgé de 21 ans, de Québec. Son frère Jerry, âgé de 29 ans, avait pointé un fusil en direction d'un agent de la Sûreté du Québec, qui a immédiatement ouvert le feu.

#### ■ Identification d'une victime

CHICOUTIMI (PC) — La Sûreté du Québec a dévoilé le nom du conducteur qui a perdu la vie dimanche sur la route 155, entre les municipalités de Lac-Bouchette et de Kiskissink. Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans, Sylvain Montgrain, domicilié à Deschambault, dans le comté de Portneuf.

#### ■ Cinq mois de prison

QUÉBEC — Pour avoir fracturé le nez de l'ex-conjoint de sa concubine, Denis Rufiange, un Beauportois de 24 ans, a été condamné à cinq mois de prison. La victime avait auparavant proféré des menaces à la femme, et Rufiange l'attendait de pied ferme quand il s'est présenté à la résidence du couple.

#### ■ Jeune de 14 ans dans le coma

DONNACONA — La police de Donnacona poursuit son enquête pour faire la lumière sur l'accident qui a fait quatre blessés, dont deux graves samedi matin, sur la route 138 à Donnacona. La tragédie a blessé grièvement l'un des passagers, Vincent Perron, un adolescent de 14 ans de Cap-Santé, était maintenu artificiellement en vie au Centre hospitalier de l'université Laval, hier.

#### ■ Procès de Fabrikant ajourné

MONTREAL — Le procès de l'ex-professeur de l'université Concordia, Valéry Fabrikant, qui fait face à quatre accusations de meurtre au premier degré, a été ajourné jusqu'à la semaine prochaine pour accommoder un des jurés.

#### ■ Avis aux utilisateurs du VCR Plus

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'à cause d'une erreur dans notre système informatique, les codes VCR qui apparaissent dans le Télé SOLEIL de la semaine commençant le 17 avril, sont incomplets. Les utilisateurs du VCR Plus devront, pour cette semaine seulement, consulter les codes qui seront publiés dans l'horaire quotidien, dans la dernière page du tabloïd SPORT.

6/49  
4-6-17-31-34-49  
(complémentaire)  
2  
EXTRA  
676589

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 21-04-93  
2-0-4  
9-6-9-4



la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUEBEC

Des survivants de Waco contestent la thèse du suicide collectif

# 40 corps sont retrouvés dans les décombres

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Quarante corps carbonisés, dont ceux de 10 femmes et enfants, ont été retrouvés hier dans les décombres du ranch de Waco, au Texas, où s'étaient retranchés David Koresh et une centaine de membres de sa secte. Parmi ces cadavres, trois ont des blessures par balle, dont deux à la tête.

L'un des corps avait eu la tête « virtuellement arrachée ». Ils péduvent s'être suicidés, avoir été tués par l'explosion de munitions stockées sur le site ou exécutés par d'autres membres de la secte, a expliqué Carl Stern, porte-parole du ministère de la Justice.

La version des faits du FBI, à savoir un suicide collectif, est contredite par celle des survivants de la secte.

Le FBI a d'autre part annoncé hier que David Koresh, le chef de la secte des Davidiens, lui avait envoyé deux lettres, les 9 et 10 avril, dans lesquelles il menaçait de provoquer une formidable explosion et d'utiliser les enfants du ranch pour se protéger.

Chose inhabituelle, le FBI, dont l'intervention, lundi, au terme d'un siège de 51 jours, fait l'objet de vives controverses et de plusieurs enquêtes, avait mobilisé pas moins de sept responsables

irréductible et comme l'instigateur de l'incendie qui, selon le FBI, a coûté la vie à 86 membres de la secte.

« C'est David Koresh, et lui seul, qui est responsable de la mort violente de ses fidèles. Personne en dehors du complexe ne voulait d'une telle fin », a dit l'un d'eux. « Il aurait de toute façon agi de cette manière irrationnelle, que

l'on attende un ou 151 jours de plus », a-t-il ajouté.

### Un suicide inattendu

L'un des survivants de la secte, David Lovelock, a affirmé hier à la BBC que l'incendie avait été provoqué par des lampes au pétrole renversées par les chars d'assaut qui devaient lancer des grenades lacrymogènes à l'intérieur des bâtiments.

Un autre des neuf survivants, Renon Avram, un Britannique, a déclaré mardi : « Personne à l'intérieur n'a mis le feu ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, George Stephanopoulos, a dit hier que, selon toute évidence, les Davidiens avaient eux-mêmes allumé l'incendie.

De fait, les responsables du FBI ont dit qu'ils ne s'attendaient pas à un suicide collectif. « Si je voulais me suicider, je l'aurais fait depuis longtemps », aurait déclaré le chef des Davidiens, lors d'une conversation avec des hommes du FBI, le 2 mars, juste après le meurtre de quatre agents fédéraux par la secte.

Ils ont également déclaré que David Koresh avait un arsenal suffisamment fourni pour mettre à exécution sa menace d'explosion et que, dans la conversation du 2 mars, il spécifiait que les enfants étaient considérés comme des otages chargés d'assurer sa protection. « Les enfants sont comme des otages car ils sont trop jeunes pour prendre des décisions », aurait déclaré le chef des Davidiens.



Vue aérienne des décombres du ranch de Waco.

pour une longue conférence de presse.

Ces derniers ont dépeint David Koresh comme un chef violent et

## Les Américains donnent raison à Bill Clinton

WASHINGTON (AFP, AP) — Malgré les critiques virulentes de la presse à l'égard de l'attitude des autorités, 93 % des Américains estiment que le chef de la secte des Davidiens, David Koresh, porte l'entière responsabilité de la fin tragique du siège de Waco, et 73 % d'entre eux estiment justifiée la décision du FBI de faire usage de gaz lacrymogènes, selon un sondage CNN/USA Today publié hier.

En outre, 64 % des personnes interrogées estiment que le président Bill Clinton n'a rien à se reprocher dans cette affaire, 54 % pensent de même pour le procureur général (secrétaire à la Justice), Janet Reno, et 45 % pour la sûreté fédérale (FBI).

Par ailleurs, 57 % d'entre eux estiment que le FBI n'a pas agi assez rapidement, contre 13 % qui trouvent qu'il a agi trop tôt et 25 % suffisamment tôt.

Enfin, autre bonne nouvelle pour M. Clinton, 79 % affirment que cette affaire n'a pas modifié leur opinion sur les capacités du président de faire face à une crise.



Ce n'est pas le sergent Michel Lessard que maman Hélène, Julie et Catherine sont allées accueillir, hier, à l'aéroport de Québec, mais « papa ». « Ça a été long six mois et c'est loin Daruvar », a soupiré le technicien en approvisionnement.

## De retour à Valcartier après six « longs » mois en Croatie

QUÉBEC — C'a été long. C'a été dur. Déprimant par bouts !

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

Malgré la joie du retour, il y avait de la déception, de l'amertume même, dans les commentaires des 44 militaires de la base de Valcartier rentrés, hier midi, sur les ailes du nouvel Airbus 320 des Forces, d'une mission de six mois en Croatie. Pris en sandwich entre les trois belligérants ex-yougoslaves, ils se sont sentis incompris et mal appréciés.

« Trop de politique dans ce conflit », a laissé tomber au passage l'adjudant Christian Bégin qui a refusé d'épiloguer sur le sujet. La consigne militaire est formelle : le Canada est neutre. Les Canadiens sont là pour maintenir la paix. Pas pour avoir des opinions. Mais certains se mordaient les lèvres pour ne pas parler.

« Il y a comme un malentendu, ont expliqué plusieurs casques bleus. Les Croates croient qu'on est là pour les défendre. Les Serbes et les Musulmans ont la même certitude. Quand notre mission, c'est de faire la paix. »

Désenchantement donc de la population locale. « Les gens nous faisaient sentir leur frustration. Ils refusaient notre

aide », confie le caporal James Nicholls de Beauport qui a aussi souffert de la neige abondante et du manque de matériel pour mener à bien ses tâches. « Il fallait s'arranger avec les moyens du bord », confie-t-il.

Même son de cloche du caporal chef Chuck Fontaine, de Montréal. « La population locale n'a pas apprécié qu'on essaie de remonter l'ancien camp yougoslave Pollom. Le job qu'on faisait le jour était détruit la nuit. C'était assez décourageant », dit ce technicien de matériel qui a reçu comme une blessure les éclats d'obus sur son campement au moment où les gars se détendaient autour d'une bière.

L'air soucieux et comme impatient d'en finir avec Daruvar, la caporal chef Chantale Roy, de la base de Saint-Hubert, a été la première à se pointer dans l'aérogare, poussant devant elle ses bagages. « Ça a été long ces six mois. Très long. Il y a des gens qui comprennent notre mission. Mais d'autres nous lançaient des pierres, de la neige », dit la technicienne en mouvement qui a trouvé pénible la vie là-bas, sous la tente jusqu'en janvier et dans une roulotte par la suite.

### Hospitalisé en Croatie

Dans la petite foule venue accueillir les casques bleus, un militaire qui aurait dû, lui aussi,

être à bord de l'Airbus : le caporal Daniel Cantin, 23 ans, de Victoriaville, rapatrié le 12 janvier à la suite d'une thrombose accompagnée d'une embolie pulmonaire. Tombé malade à Daruvar, on l'a transporté à Zagreb, où il a été hospitalisé dans un établissement civil.

« Dans ma chambre, j'étais couché entre un Croate et un Musulman. Ils se parlaient souvent dans leur langue et ne semblaient pas nourrir d'animosité l'un envers l'autre », raconte ce soldat déçu d'avoir dû rentrer avant la fin de sa mission et qui n'a que du bien à dire de son médecin croate et des soins reçus. « Les médecins croates font de la médecine, pas de la politique. La nationalité de leurs patients les laisse indifférents. J'ai été mieux soigné là-bas qu'ici », assure-t-il sans cacher que ça lui a quand même pris deux ou trois jours avant de se sentir en confiance.

Maintenant complètement remis, le caporal Cantin ne souhaite qu'une chose : repartir pour l'ex-Yougoslavie, Croatie ou Bosnie, « pas de différence », dit-il. Tout le contraire du chef Chuck Fontaine qui, lui, irait n'importe où sauf en Yougoslavie. Au Mozambique. Au Cambodge. Mais hier, c'était le Canada. « Que c'est beau le Canada », a-t-il répété par deux fois, le sourire enfin revenu.

### Port-Cartier

## D'ex-travailleurs de Cascades bloquent l'accès à l'usine

QUÉBEC — Une dizaine d'ex-travailleurs de Cascades et de citoyens ont entrepris, mardi soir, le siège de l'usine de Port-Cartier, et ils ont « convaincu » les techniciens de Boise Cascades de quitter les lieux.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Boise Cascades, une société américaine de l'Idaho sans lien aucun avec la compagnie québécoise, a envoyé ses représentants pour examiner le raffineur dont elle veut faire l'acquisition pour 6 millions \$.

Mais les choses évoluent rapidement depuis quelques jours sur la Côte-Nord. Inquiets de voir Cascades commencer à vendre le matériel de l'usine, mais surtout par la décision du ministre Albert Côté de laisser partir le raffineur, un groupe d'ex-travailleurs et de citoyens a commencé à se former pendant la fin de semaine, autour du comité de relance de l'usine, et on décidait en début de semaine de passer à l'action en bloquant purement et simplement l'accès.

Le comité a pris possession d'une roulotte sur le terrain de Cascades pour la placer dans l'entrée de l'usine. Ils ont ensuite rencontré les représentants de Boise Cascades et ceux-ci auraient, d'après les informations, accepté de reprendre leurs outils et de quitter les lieux.

Le groupe prépare maintenant, pour dimanche, une manifestation

de soutien à Port-Cartier et ils auraient déjà obtenu l'appui du comité Pro-SM-3 de Sept-Îles.

### Appui du maire

Le maire de Port-Cartier et président du comité de relance, Anthony Detroio, croit que la situation justifie ce moyen d'éclat. « Les gens qui sont là, ça fait deux ans qu'ils n'ont pas de travail, ils ont faim et ils sont tannés de l'inaction. Peu importe ce que M. Côté peut dire, il a beau vendre le raffineur, il ne sera pas livré... »

Le député péquiste de Duplessis, Denis Perron, trouve pour sa part que le ministre Côté a fait preuve d'indécence en dévoilant les données confidentielles que le maire de Port-Cartier lui avait confiées.

« Le comité de relance n'a les mains libres que depuis le mois de janvier. Il faut laisser à ces gens le temps de faire leur travail, parce que si on vend le raffineur maintenant, on n'en rentrera pas un autre de sitôt dans l'usine. »

Le maire Detroio affirme quant à lui que le ministre tente sciemment de ridiculiser son projet. « Il parle encore de la pâte 'fluff' quand il sait très bien que notre projet est de produire de la pâte TMP qui sert à la production de papiers et de cartons. Les gens



Laura Dignard, un des organisateurs du siège de l'usine de Port-Cartier.

avec qui nous discutons sont prêts à acheter pour dix ans la production de cette usine et à être actionnaires du consortium. De plus, nous n'avons pas besoin des fonds publics pour financer la transformation. »

Pour le député comme pour le maire, il faut maintenant régler la question de l'approvisionnement avant d'avancer plus loin dans ce dossier. M. Detroio indique que les groupes forestiers travaillent présentement sur cette question et qu'ils ont besoin de temps pour proposer une solution.

Il soutient par ailleurs que l'aménagement de la rivière Sainte-Marguerite offre des retombées inespérées.

### Écolier écrasé par un train

## Le maire de Vanier se défend

VANIER — Le maire de Vanier, Robert Cardinal, estime qu'il serait injuste de faire de son administration le bouc émissaire de la tragédie qui a coûté la vie à un écolier, hier, sur la voie ferrée, à proximité des rues Victor-Delamarre et Bélanger.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

« Nous n'avons jamais lésiné sur les moyens afin d'assurer la sécurité des citoyens », a indiqué hier soir au SOLEIL le maire Cardinal. « Mais qui aurait dit que, malgré toutes nos précautions, un accident aussi bête surviendrait quand même. »

Il y a deux ans, un accident presque similaire impliquant un jeune Vanierois de 18 ans qui avait emprunté l'une des nombreuses brèches pratiquées illégalement dans les clôtures, avait incité la municipalité à réagir afin de mettre un terme à cette dangereuse habitude. D'où la décision de construire, au coût de

600 000 \$, deux allées piétonnes, l'une près de la rue Santerre, l'autre à proximité de la rue Bélanger.

En attendant que des feux clignotants et des barrières mobiles soient en opération à ces endroits, telles que le réclament les normes fédérales, la ville avait décidé de faire appel à un gardien qui abaissait manuellement la barrière et fermait le passage entre 7 h et 22 h, sept jours par semaine. Cette solution, qui a été abandonnée en novembre dernier, n'était que temporaire, assure M. Cardinal.

Entre-temps, ajoute-t-il, tous les élèves du secteur avaient été rencontrés par les policiers qui les avaient sensibilisés aux notions de sécurité à ces passages à niveau piétonniers.

« À l'époque, je me souviens, beaucoup de personnes nous avaient reproché d'investir autant pour ces allées piétonnes. Nous avions décidé d'aller de l'avant afin que, justement, on ne nous reproche rien, et voyez ce qui est arrivé... »

Sous le coup de l'émotion, mentionne M. Cardinal, « les gens ont besoin d'un coupable », mais affirme que la municipalité n'a pas fait preuve de négligence. « C'est un accident bête et abominable, un accident de trop. »

Le maire Cardinal, qui a eu à répondre aux appels de nombreux parents inquiets, hier soir, se dit prêt à se pencher sur l'utilisation de brigadiers afin d'assurer la sécurité des enfants qui doivent traverser les deux allées piétonnes de Vanier.

« Si les gens ont des solutions à apporter, je suis prêt à les écouter, même à convoquer une séance spéciale du conseil de ville. »

## LA POLITIQUE

## Sondages SOM et Gallup

## Campbell meilleure que les autres

QUÉBEC — Tant au Canada qu'au Québec, Kim Campbell est considérée comme la meilleure candidate au poste de premier ministre du Canada, concluent les maisons de sondage SOM et Gallup.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Au Québec, la maison SOM a comparé pour le bénéfice du SOLEIL et de CJRP différents aspirants à la succession de Brian Mulroney.

La ministre de la Défense dé-

classe aisément tous ses rivaux avec 29 % d'appui, contre 17 % à Jean Charest, 13 % à Jean Chrétien, 10 % à Sheila Copps et 4 % à Audrey McLaughlin.

Un électeur sur quatre, soit précisément 27 %, ne sait pas qui ferait le meilleur remplaçant à Brian Mulroney. Après répartition de ces indécis, Mme Campbell se retrouve à 40 %, contre 23 % pour son collègue Charest, 18 % pour le chef libéral, 14 % pour Mme Copps et 5 % pour Mme McLaughlin.

Certains libéraux qui pourraient être tentés de changer de chef devant l'importante remontée des conservateurs depuis le départ de Brian Mulroney seront vraisemblablement déçus de constater que Mme Copps, une figure pourtant populaire au Québec, réussit une performance inférieure à celle de l'ancien ministre de Pierre Trudeau.

Cette situation est la même au Canada, bien que Gallup n'ait pas inclus Mme Copps dans sa comparaison.

Dans toutes les régions du pays, la ministre de la Défense devance les chefs libéral et néo-démocrate comme la plus apte à assumer les fonctions de premier ministre. Mme Campbell obtient 44 %, contre 22 % pour M. Chrétien, 13 % pour Mme McLaughlin, un Canadien n'en choisit aucun et 12 % ne savent pas.

Sur la scène nationale, l'hypothèse Jean Charest est moins rentable pour les conservateurs. Jean Chrétien obtient une meilleure fiche, soit 32 %, contre 20 % pour le ministre de l'Environnement, ce qui le laisse ex aequo avec Audrey McLaughlin. Quelque 14 % des gens ne trouvent qu'aucun de ces trois n'est vraiment apte à prendre la relève à la direction du gouvernement canadien et 14 % qui ne savent pas. Jean Charest devance cependant M. Chrétien au Québec, bien qu'avec une marge légèrement moindre à celle de sa collègue Campbell.

Gallup a interrogé 1012 adultes canadiens par téléphone, ce qui laisse une marge d'erreur de 3,1 % dans 19 cas sur 20. Cette marge s'accroît sensiblement dans le cas des résultats régionaux.

Le sondage SOM-CJRP-LE SOLEIL a été réalisé auprès de 1020 Québécois entre le 13 et le 19 avril et comporte une marge maximale d'erreur de 3,9 % dans 95 cas sur 100.

par GILLES THERRIEN  
directeur du sondage SOM

## Méthodologie du sondage

Ce sondage a été réalisé pour LE SOLEIL et CJRP par SOM entre le 13 et le 19 avril 1993. Au total, 1020 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

La collecte des données a été réalisée par des interviewers professionnels à partir des centraux téléphoniques de SOM à Montréal, Québec et Chicoutimi et était assistée par ordinateur. Au total, jusqu'à huit appels ont pu être faits pour tenter de joindre les ménages sélectionnés. Tous ceux qui ont refusé de participer ont été systématiquement rappelés à plusieurs reprises de façon à éliminer les refus contextuels.

Le plan échantillonnal utilisé pour cette enquête est un plan stratifié à deux degrés. Au premier degré l'échantillon a été stratifié géographiquement selon les régions métropolitaines de recensement (RMR) : 469 entrevues dans la région de Montréal, 300 entrevues dans la région de Québec, 251 entrevues ailleurs au Québec.

Au second degré, un répondant éligible du ménage était choisi selon une procédure informatisée de

sélection aléatoire simple sur l'âge. L'échantillon initial a été généré aléatoirement par ordinateur dans l'ensemble des échanges téléphoniques actuellement en usage au Québec.

On estime le taux de réponse obtenu à 60 % alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 16 % et la proportion de refus à 24 %. Les données ont été pondérées d'abord pour tenir compte des probabilités différentes de sélection induites par le plan de sondage stratifié à deux degrés, et, dans un second temps, pour assurer une représentativité parfaite de l'échantillon en fonction de la distribution de la population selon l'âge, le sexe et la langue maternelle d'après les dernières statistiques de recensement disponibles.

Compte tenu de l'effet du plan de sondage, on estime la marge d'erreur maximale au niveau de confiance de 95 % sur une proportion estimée pour l'ensemble à 3,9 %. Pour les questions sur les intentions de vote, on a procédé à une répartition des indécis. Cette répartition s'est faite en supposant qu'ils se répartissent entre les options comme les autres répondants appartenant au même groupe d'âge et de langue maternelle.

## Nouveau budget fédéral lundi

OTTAWA — C'est lundi prochain que les Canadiens prendront connaissance du nouveau budget fédéral et sauront enfin si le ministre des Finances Don Mazankowski leur demandera à nouveau de se serrer la ceinture.



M. Mazankowski (photo ci-contre) a confirmé hier à la Chambre des communes qu'il déposerait son budget pour l'année financière 1993-94 le 26 avril, soit près de deux mois après la date habituelle.

En février dernier, un document du Fonds monétaire international mettait le Canada

en garde contre l'alourdissement de sa dette. La dette fédérale atteinte actuellement 450 milliards \$ et celle de l'ensemble des provinces est de 126,85 milliards \$.

## ... suivi d'élections au mois d'août ?

OTTAWA (PC) — Les stratèges conservateurs croient que les élections fédérales auront probablement lieu au mois d'août.

Tout favorable, selon eux, un déclenchement rapide des élections après le congrès de juin : les finances du parti, son organisation et la publicité que reçoit la campagne au leadership.

Le ministre du Travail Marcel Danis est coprésident du co-

mité national des élections du Parti conservateur. Le premier ministre Brian Mulroney lui a demandé d'être prêt pour les élections à n'importe quel moment après le 21 juin.

Le mandat de cinq ans du gouvernement expire en novembre.

## ■ Dépôt d'un projet de loi pour libéraliser la mari

OTTAWA (PC) — Les Canadiens devraient pouvoir faire pousser de la marijuana pour leur usage personnel ou en cultiver pour des fins industrielles. C'est ce que demande le député néo-démocrate Jim Fulton qui a déposé un projet de loi en ce sens hier aux Communes. Selon ce projet de loi privé, le cannabis ne serait plus un produit illégal. Il reviendrait toutefois au gouvernement d'en réglementer l'utilisation, la culture et la vente. Mais dès le départ, ce projet permettrait aux Canadiens de faire pousser du chanvre indien dans leur cour et de le consommer à leur domicile. De plus, il éliminerait le casier judiciaire d'environ 530 000 Canadiens qui ont été reconnus coupables de possession de cannabis.

## SONDAGE

## Meilleur premier ministre du Canada

## QUESTION:

Selon vous, laquelle des personnes suivantes ferait le meilleur premier ministre du Canada?

La réponse des Québécois selon un sondage



SOM LE SOLEIL

Kim Campbell	29%
Jean Charest	17%
Jean Chrétien	13%
Sheila Copps	10%
A. McLaughlin	4%
Ne savent pas	27%

La réponse du reste du Canada selon un sondage

## GALLUP

Kim Campbell	44%
Jean Chrétien	22%
A. McLaughlin	13%
Ne savent pas	22%

Les fractions ont été arrondies  
Infographie LE SOLEIL

# LES SOLDÉS HOLT RENFREW DE MI-SAISON COMMENCENT AUJOURD'HUI

## de 30 à 50 % de rabais

SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PRINTEMPS POUR HOMMES ET FEMMES

## AUBAINE SPÉCIALE

CHEMISES HABILLÉES EN COTON 100 FILS  
DOUBLE ÉPAISSEUR, POUR HOMMES  
Prix courant 85 \$ - Maintenant 55 \$ seulement  
CHEMISES HABILLÉES EN COTON  
SEA ISLAND, POUR HOMMES  
Prix courant 125 \$ - Maintenant 85 \$ seulement

## HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY 656-6783  
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H 30 À 17 H 30, LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H,  
LE SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H ET LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H.

## GALA ANNUEL DE L'ORDRE DU MÉRITE

26<sup>e</sup> remise de l'Ordre du mérite  
des Diplômés  
de l'Université de Montréal  
à

**Monsieur Jacques A. Drouin**  
Polytechnique 1964  
Président du conseil et chef  
de la direction de la Corporation  
du Groupe La Laurentienne

Sous la présidence d'honneur de  
Madame Jeannine Guillevin-Wood  
Présidente  
de Guillevin International  
en présence du recteur  
Monsieur Gilles G. Cloutier

Le vendredi 30 avril 1993  
à 18 h 30  
dans le Salon ovale  
du Ritz Carlton  
1228, rue Sherbrooke Ouest  
à Montréal

## Au programme

18 h 30  
Cocktail  
19 h 30  
Remise de l'Ordre du mérite  
20 h 30 à minuit  
Dîner

## Pour réservation

Veuillez communiquer  
avec le secrétariat de l'Association  
au (514) 343-6230

## Prix du billet

175 \$ (taxes incluses)  
10 personnes par table  
Tenue de ville



Université de Montréal  
Les Diplômés



# Québec doit retourner à l'affichage bilingue — l'ONU

QUÉBEC — Le Comité des droits de l'Homme des Nations unies estime qu'il n'était « pas nécessaire, pour protéger les francophones en position vulnérable au Canada, d'interdire la publicité en anglais » et que le Québec aurait tout aussi bien pu y parvenir en exigeant que « la publicité soit bilingue, français-anglais ».

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Dans un avis de 18 pages dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance, hier, le comité de l'ONU en vient donc à la conclusion que la loi 178 viole les dispositions de l'article 19 de la Charte internationale des droits de l'Homme relatifs à la liberté d'expression.

Le comité soutient cependant que les anglophones du Québec « n'ont fait l'objet d'aucune discrimination fondée sur leur langue » puisque l'interdiction d'afficher en anglais s'applique tout autant aux francophones qu'aux anglophones.

De la même façon, le comité statue que la communauté anglophone du Québec ne peut être assimilée à une minorité et que ce sont plutôt les francophones qui sont considérés comme tels dans l'État canadien.

C'est à la suite de plaintes déposées par trois Anglo-québécois, en avril 1989, que ce comité de l'ONU s'est penché sur les dispositions de la loi 178 portant sur

de donner aux francophones un sentiment de sécurité linguistique » et qu'elle est par conséquent raisonnable et compatible avec le pacte international.

La majorité des membres du comité rejettent carrément cette prétention. Le droit de la minorité francophone « n'est pas menacé par la liberté d'autrui de faire de

la publicité dans une langue autre que le français », concluent-ils.

Après avoir statué que « l'élément commercial d'une forme d'expression telle que l'affichage extérieur ne peut avoir pour effet de sortir celle-ci du champ des libertés protégées », le comité conclut que s'il est légitime pour un État de choisir une ou plusieurs

langues officielles, « il ne l'est pas qu'il supprime la liberté de s'exprimer dans une certaine langue ».

Il invite donc le Québec et le Canada à « mettre fin à la violation à l'article 19 du pacte en modifiant la loi comme il convient ».

Talonné encore hier par l'opposition péquiste, le premier minis-

tre Robert Bourassa a indiqué que « le Québec devrait accepter la décision des Nations unies ». Il a rappelé aux péquistes que leur propre parti a publié hier un document dans lequel il indique vouloir faire partie de l'ONU. « Comment dire aujourd'hui que vous ne voulez pas accepter ses recommandations ? »

l'affichage commercial unilingue français.

Gordon McIntyre, entrepreneur de pompe funèbres de Huntingdon, Elizabeth Davidson et John Ballantyne, respectivement dessinatrice et artiste-peintre de Sutton, prétendaient être victimes de violation de trois articles du pacte international relatifs aux droits civils et politiques parce qu'on leur interdisait l'anglais dans leur publicité.

### Dissidence

Cinq des 18 membres du comité ont cependant inscrit leur dissidence par rapport à ce jugement. Trois d'entre eux pour des motifs plus techniques relatifs à la définition trop restreinte du statut de minorité, un autre, le Jordanien Waleed Sadi, parce qu'il estime que les plaignants n'avaient pas épuisé tous les recours dont ils disposaient dans leurs pays.

Un cinquième dissident, le Sénégalais, Birame Ndiaye, retient quant à lui l'argumentation présentée par le Québec et le Canada statuant que la loi 178 « peut être pour le Québec un moyen de conserver sa spécificité linguistique et

## L'État-stratège dans un Québec souverain se donnera un rôle plus interventionniste

QUÉBEC — Un gouvernement souverainiste, d'inspiration social-démocrate, privilégiera le concept d'État-stratège à celui d'État-providence. En ce sens que son rôle principal, plus interventionniste, sera de ramener les pendules à l'heure, qu'elles soient du domaine privé ou public.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

C'est l'éclairage apporté hier par le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, au lancement, à Québec, du document de réflexion *Le Québec dans un monde nouveau*, publié chez VLB.

Selon ce manifeste, un gouvernement responsable ne peut laisser à la discrétion du secteur privé, « dont ce n'est pas le rôle » le soin d'être le maître d'œuvre des meilleurs intérêts ou du bien-être de la population. « Un gouvernement souverainiste sera le maître des horloges ».

Le manifeste se veut rassurant en prévoyant la mise en place de mécanismes pour faciliter une « parfaite continuité » dans le versement des diverses prestations fédérales de sécurité du revenu, grâce à la récupération de tous les impôts actuellement versés à Ottawa.

### Constitution

Visiblement embarrassé, le président du PQ et chef de l'opposition, Jacques Parizeau, a de son côté convenu lors d'un point de presse que dans un premier temps, un Québec souverain devra vivre avec la Charte québécoise des droits... et sa clause notwithstanding dans le cadre d'une constitution « temporaire ».

Le nouvel État se dotera ensuite, « après au moins trois ou quatre ans » de travaux exploratoires, d'une constitution permanente de son cru « dont je ne peux présumer du contenu final », a tranché le leader péquiste.

La période transitoire conser-

ver l'essentiel des institutions actuelles, sauf le remplacement du lieutenant-gouverneur dont les responsabilités seraient assumées par un président ou un « chef d'État symbolique » élu par une majorité de députés.

Ce manifeste, tiré dans un premier temps à 8000 exemplaires et en vente dans les librairies et tabagies, n'est aucunement le nouveau programme du parti, ni la plate-forme électorale péquiste, a

### Collectif

Ce document de 91 pages, un collectif des 11 membres du conseil exécutif du PQ, sans être un mode d'emploi exhaustif de l'accession à la souveraineté, en dégage cependant des pistes plus claires : - citoyenneté québécoise accordée automatiquement à tous

les citoyens domiciliés sur le territoire au moment du passage à la souveraineté et par la suite à tous les enfants nés de parents sur ou hors le sol québécois.

Il y aura un passeport québécois, mais on conservera la monnaie canadienne. Afin de garantir la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes : maintien de l'espace économique canadien « sous la forme d'un traité d'association ou par la voie d'ententes particulières », dans le cadre d'une sorte de marché commun.

Un Québec souverain ne limitera pas son action à l'espace canadien : participation au GATT, siège à l'ONU, ouverture d'ambassades.

Trois paliers de gestion de cet espace commun sont prévus : un conseil formé de représentants des deux gouvernements, un secrétariat qui veillerait à l'application du traité, et un tribunal pour régler les différends.

Un développement équilibré des régions est prévu, cependant que la création d'emplois sera le fer de lance de ce nouveau régime, avec une attention particulière à l'éducation.

Un scénario, faut-il le rappeler, assujéti à deux conditions essentielles : la prise du pouvoir par le PQ en 1994 et un OUI majoritaire au référendum, l'année suivante, sur l'accession à la souveraineté.

## Rémillard tergiverse sur sa requête de non-publication de la plaidoirie sur la langue

QUÉBEC — Le contentieux du ministère québécois de la Justice étudie toujours la pertinence ou non de retirer sa requête devant la cour d'appel pour « empêcher » la publication de la plaidoirie que le gouvernement Bourassa a présentée devant le comité de l'ONU sur les droits civils et politiques.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

L'information a été confirmée, hier, au SOLEIL par le cabinet du ministre Gil Rémillard, même si LE SOLEIL publie aujourd'hui le dit avis, et que d'autre part l'argumentation québécoise a été remise aux médias mardi par le député de d'Arcy McGee, Robert Libman.

Un des acteurs dans ce dossier controversé, M. Guy Héroux, un chercheur de Québec, s'étonne d'ailleurs du « délai de courtoisie » invoqué à l'Assemblée nationale, mardi par le premier ministre Bourassa. Celui-ci a dit n'avoir aucune objection à déposer le document, dès que le comité international aura lui-même publié son avis.

Ce qui fait tiquer M. Héroux, c'est que le discours du premier ministre vient en contradiction, selon lui, avec l'argumentation soutenue par le procureur général dans ses deux appels. C'est-à-dire que le Québec est lié par un protocole de confidentialité avec le comité international qui lui interdit

de rendre publique sa plaidoirie même après la parution officielle de l'avis.

Dans le cadre de son travail, M. Héroux avait tenté d'obtenir cette argumentation en s'adressant à la Commission d'accès à l'information qui avait acquiescé à sa requête. Or, le gouvernement du Québec a cherché en vain tant devant la cour provinciale que la cour supérieure de faire renverser cette décision de la commission. En dépit de ce double échec, une nouvelle requête a été adressée cette fois à la Cour d'appel, qui selon les informations du SOLEIL, sera en mesure de l'entendre dans une trentaine de mois.

**Entrepreneur en rénovation 30 ans d'expérience!**

- Toitures
- Portes (acier, portes-fenêtres, etc.)
- Fenêtres
- Agrandissement
- Révêtements de tout genre
- Patio bois traité

Distributeur de cabanons en fibre de verre mono-coque

**LAPORTE RÉNOVATION INC.**  
6350, des Erables 845-0072  
St-Emile



Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, au moment où il lançait le manifeste « Le Québec dans un monde nouveau ».

**CLUB Multis points**

**CODES DU 22 AVRIL**

7 2 2 8 1 0 1 6  
7 7 4 5 4 8 3 7  
1 4 0 8 0 2 6 7  
2 3 8 1 2 4 2 5

Sans frais :  
**1-800-563-8688**

plus de  
**3 500 POINTS**  
offerts cette semaine dans  
**LE SOLEIL**

**AIR CLIMATISÉ AUTO ET CAMION**

Vérification GRATUITE du rendement

**N'ATTENDEZ PAS LES CHALEURS**  
pour faire vérifier l'air climatisé de votre auto

**Chez Jac-Sil** AUTO-ELECTRIQUE (1971 inc.)  
TECHNICIEN EXPERT À VOTRE SERVICE

1465, avenue Chauveau, Québec (Québec) G2K 1A3 (418) 626-4409

# LUNCH GRATUIT!

À QUI LE P'TIT QUARTIER APRÈS 9 HEURES ?



# BOUFFE EXPRESS

5 RESTAURANTS MAINTENANT OUVERTS LE SOIR

au Petit Quartier

dimanche au mercredi, jusqu'à minuit  
jeudi, vendredi, samedi jusqu'à 3h30 am,  
smoked meat, sous-marins, saucisses,  
hamburgers, poulet, mets vietnamiens,  
café, desserts

LUNCH GRATUIT LUNCH GRATUIT

Un lunch d'une valeur de 4.50 \$ à 6.00 \$ sera servi gratuitement aux 150 PREMIÈRES PERSONNES qui se présenteront à la BOUFFE EXPRESS, HALLES LE PETIT QUARTIER, 1191, rue Cartier, Québec, à compter de 21h00 précises, ce soir, avec ce coupon

**22**  
AVRIL

LUNCH GRATUIT LUNCH GRATUIT

**LE PETIT QUARTIER**  
1191, rue Cartier, Québec  
stationnement gratuit

UNE COLLABORATION  
**LE SOLEIL**



# DÉCOUVREZ LE PHÉNOMÈNE



SÉDUISANT MOBILIER DE STYLE CONTEMPORAIN

**849\$**

COMMODE 349\$

PROFITEZ DU RABAIS EMPORTEZ

Offert dans un remarquable agencement de noir et gris. Une fabrication solide avec joints goujonnés et collés. Tiroirs au glissement silencieux, intérieur au doux fini blanc. Comprend : bureau triple, miroir, tête de lit et 1 table de nuit.

**LA RÈGLE D'OR DE LÉON**

Léon a une règle d'or : assurer à ses clients que le fait d'acheter chez Léon, c'est un choix intelligent.

Depuis 1909, nous avons bâti notre réputation en dépassant les attentes des consommateurs grâce au style, au service et à l'excellent rapport qualité/prix que nous offrons. Si toutefois vous n'êtes pas satisfait, nous mettrons tout en oeuvre pour vous assurer que d'acheter chez Léon, c'est se meubler intelligemment.



traitement anti-taches sur demande

GARANTIE prolongée sur demande

MOBILIER DE SALON CONTEMPORAIN

Une incroyable valeur ! Ce mobilier recouvert d'un tissu attrayant et de longue durée. Les coussins réversibles permettent un usage prolongé.

**359\$** SOFA

CAUSEUSE 319\$  
FAUTEUIL 299\$

Profitez-en !  
Ce terme prendra fin bientôt

**MEUBLE GRATUIT PLUS GRATTEZ** et bénéficiez d'un RABAIS jusqu'à 100\$

Le meuble offert est différent de l'illustration : il est plus profond ; a 3 compartiments, 2 avec panneaux et 1 avec une porte vitrée.

**RCA**

**TÉLÉVISEUR 29 po MONITEUR STEREO**

Super modèle avec télécommande universelle "Master Touch", capacité de syntonisation de 181 canaux, réception stéréo d'antenne, panneau de moniteur de 13 prises, minuterie, sonnerie-sommeil et affichage de l'heure à l'écran.

**749\$**

3 ANS DE GARANTIE A DOMICILE



RÉFRIGÉRATEUR 18 pi<sup>3</sup>

Portes en acier texturé avec poignées noires, porte réversible. Clayette du congélateur en porte-à-faux, casier de porte pour cannettes de jus, 2 bacs à glaçons, 3 clayettes coulissantes à positions multiples, compartiment laitier, bacs à légumes, et compartiments à viande. Roulettes réglables.

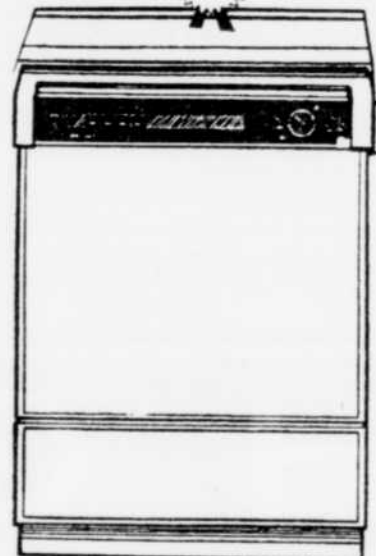
**749\$**



FOUR NETTOYAGE AISÉ

Grille 5 positions, horloge analogique et minuterie pour cuisson différée, poignées porte-serviettes sur la porte. Porte du four amovible, lèchefrite en porcelaine. Surface de cuisson monopiece profilée.

**549\$**



LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

Modèle à 4 cycles automatiques de lavage normal et léger, plus un rinçage d'attente. Panier à argenterie de luxe à même. Filtre plein temps. Une autre excellente valeur !

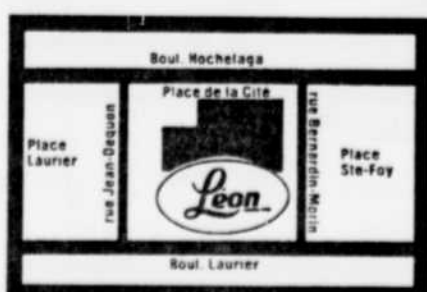
**399\$**

# AUCUN ACOMPTE\* ET AUCUN INTÉRÊT UN AN SANS PAYER!



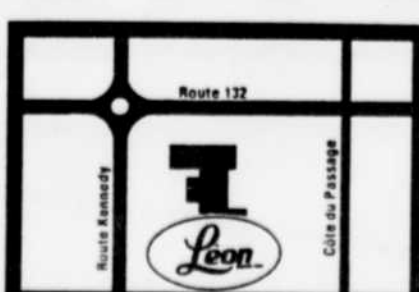
**VANIER**  
100, rue Chabot  
(à proximité des Halles Fleur de Lys)  
683-9600

\* prix valides jusqu'au 2 mai



**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit. Aucun dépôt à effectuer à l'exception des taxes.



**LÉVIS**  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

\* Cette promotion ne s'applique pas à la marchandise de notre centre de liquidation de Charlesbourg.

VENEZ DÉCOUVRIR LÉON, VOUS VERREZ, C'EST SE MEUBLER INTELLIGEMMENT

# Le N.-B. est fermé aux travailleurs québécois

FREDERICTON (PC) — Le Nouveau-Brunswick a fermé hier ses frontières aux entreprises et travailleurs québécois.

La province a annoncé des mesures sévères à l'endroit des travailleurs, des entreprises et des

produits du Québec - une politique qui, espère-t-on, sera imitée par les autres provinces que le protectionnisme québécois a froissées.

Le ministre du Développement économique, Denis Losier, a déclaré que le Nouveau-Brunswick se devait de réagir à la colère croissante de ses citoyens face aux politiques d'embauche au Québec et aux réticences du gouvernement québécois à négocier une solution.



M. Denis LOSIER

## Réactions d'ici

### Décision «inacceptable», «balloune gonflée»

QUÉBEC — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, juge « inacceptable » la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick de dresser de nouvelles barrières commerciales entre les deux provinces.

Maurice Pouliot. Selon lui, de deux choses l'une : ou bien le gouvernement dirigé par Frank McKenna enfreint la Charte canadienne des droits, ou bien il n'a rien compris aux législations québécoises.

Le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, renchérit à ce propos, considérant ce geste « complètement hors de proportion avec le problème soulevé ». Il s'agit, selon lui, d'une décision « anti-Québec ». « S'ils veulent qu'on se sépare, qu'ils continuent sur cette lancée », a-t-il ajouté.

québécoises sont parfaitement défendables, soutient de son côté Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction.

#### Décision politique

M. Tremblay qualifie de purement « politique » la décision du gouvernement McKenna qui agit, selon lui, uniquement dans le but de préserver « la paix sociale ».

La décision du Nouveau-Brunswick déboussole d'autant plus le ministre québécois que les provinces canadiennes sont sur le point de reprendre les négociations pour faire tomber les barrières entre les régions du Canada.

Les politiques protectionnistes

protectionnistes du Québec sur l'embauche et les soumissions.

Les entreprises québécoises ne pourront plus présenter de soumission sur les appels d'offres gouvernementaux, à moins d'être implantées dans la province ou d'être invitées à soumissionner.

Les travailleurs québécois ne seront pas embauchés tant que tous les syndiqués de la région n'auront pas été engagés.

#### LE SOLEIL et PC

Disant comprendre que le litige opposant le Québec et le Nouveau-Brunswick au sujet de la mobilité des travailleurs de la construction pouvait déboucher sur des représailles, M. Tremblay s'explique très mal pourquoi le gouvernement libéral de Frank McKenna a décidé d'imposer un

tel remède de cheval à un malaise pourtant pas généralisé.

#### Milieux syndicaux

En milieu syndical québécois, on ne comprend pas trop quelle mouche a piqué le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

« C'est une balloune gonflée », dit le président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), M.

**Matrix ESSENTIALS**  
est une ligne complète de produits capillaires conçus pour votre chevelure.  
Disponible chez nous

SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING  
à compter de **29\$** taxes incluses

MAISON **maxine** coiffure  
Place Ste-Foy  
**651-6885**

**FAILLITE**  
**30 000 000\$**

LES ENTREPRISES  
**UNION**  
ELECTRIQUE LTEE  
ANCIENNEMENT  
**VANDRY INC.**

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC  
Lampes, luminaires, chandeliers, plinthes électriques, Convectair, hottes de cuisinière, sonneries, etc.

**60% à 80% de rabais**  
sur tout en magasin

995, Pierre-Bertrand, Vanier  
177, de l'Évêché O., Rimouski  
637, boul. Talbot, Chicoutimi

Mercredi, jeudi et vendredi, de 12h à 21h  
Samedi, de 10h à 17h  
Liquidé par TOUCHE ROUSS

ENTREPRENEURS : du lundi au vendredi, de 8h à 17h

**Yarell**

La collection Yarell est maintenant disponible à la boutique Simone Paris avec un très beau choix de coordonnés disponibles dans les tailles 6 à 16 ans.  
Choix de vestons, cardigans, chemisiers, jupes, bermudas, pantalons et chandails longs.

**Simone Paris**  
LE PRÊT-À-RAVIR  
2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, SAINTE-FOY  
656-1902

# 1 PLACE Gratuite

Le canapé 3 places au prix du canapé 2 places  
ou le canapé 2 places au prix du fauteuil  
\*(Achat minimum 4 places)

**UNE PLACE GRATUITE**

CHOIX DE 50 MODÈLES - CHOIX DE 500 CUIRS ET TISSUS

**\*EN PRIME**  
TAPIS ORIENTAL À 1/2 PRIX

**AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE 1993\***  
\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 octobre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage  
**"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"**  
**VALEUR 10 000 \$**  
Aucun achat requis, voir détails en magasin

**LA GALERIE DU MEUBLE**  
5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN: 18, rue Courcelette Tél.: 681-0171	▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171	◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcelette Tél.: 681-4101	● CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171	▲ SOFA DESIGN 10, rue Courcelette Tél.: 681-2302
--	--	---	---	--

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H

# UN BON BBQ C'EST QUOI?

**50,000 BTU**, du POUVOIR lorsque vous en avez besoin!



BRÛLEUR SUPER 8

-le seul fabricant à équiper ses BBQ d'un brûleur en 8 très épais  
-distribution égale de la chaleur  
-moins de perte d'espace pour la surface de cuisson!

EXCELLENTE CONVECTION



-alliage de fonte épais très profond pour bien distribuer la chaleur  
-cuisson à convection, donc "roastbeef" et poulets sans rotisserie!

Meilleur Rapport Qualité-Prix en Magasin  
**279\$**  
LE PRIX N'EST PAS UNE ERREUR!

50,000 BTU

**Broil King**



Modèle 950-10  
50,000 BTU  
Brûleur en 8  
Cuve en Fonte Épaisse  
Grilles Porcelaines  
Chariot Super Robuste  
Bombonne en sus

**4 JOURS SEULEMENT**

Jeu, Vendredi, Samedi et Dimanche du 22 au 25 avril 1993

**POIRIER**

675 Des Rocailles, Québec, 627-5042

Le seul Spécialiste du B.B.Q. et de l'aspirateur à Québec

**BONS PRIX, POURQUOI?**

POIRIER EST LE PLUS GROS VENDEUR DE BBQ À QUÉBEC!

Consultez les bureaux d'information BBQ de POIRIER INC. pour des conseils, brochures et même des conseils concernant l'entretien de votre BBQ! Tous vendent des barbecues BBQ pour toutes marques!

## UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PIERRE CHAMPAGNE**  
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.  
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

### ■ Expo-Plantes

La seule exposition d'importance dans l'Est du Québec tenue par des amateurs d'horticulture aura lieu du 23 au 25 avril, à Place de la Cité, entre les deux grandes centres commerciaux de Sainte-Foy. Expo-Plantes 1993 en est à sa 13e présentation annuelle. La présidente de cette exposition, **Marguerite Charbonneau**, confirme que plus de 25 kiosques vous offriront la possibilité de vous procurer des plantes de toutes les sortes, même des bonsaïs et des penjings et une demi-douzaine de conférences seront offertes gratuitement, le samedi et le dimanche. Ce rendez-vous haut en couleurs et en odeurs est le fruit de la collaboration de près de 200 bénévoles provenant de diverses sociétés d'horticulture de la région métropolitaine de Québec.

### ■ De la grande visite

Il n'y avait pas que les Canadiens de Montréal qui visitaient la région de Québec, au début de la semaine. Mardi soir, la presse était conviée à rencontrer, coup sur coup, deux dignes représentants de l'Hexagone. Le nouveau directeur général pour le Canada de Club Med Sales inc, **Jean-Noël Guilhem**, présidait un 5 à 7 au

Beaugarte de Sainte-Foy, d'une part pour se présenter et d'autre part pour faire connaître les nouvelles destinations du Club comme celle dite de Columbus Isle, sur l'île de San Salvador, inaugurée quelques semaines après les célébrations marquant le 500e anniversaire du débarquement de Christophe Colomb sur cette île des Antilles. Suivait ensuite, au Château Frontenac, un souper de presse, offert en collaboration avec la Société Courvoisier, pour marquer le passage dans cet hôtel du chef **Philippe Moreau** du Château Courvoisier. M. Moreau dirige le festival culinaire de la fine cuisine de France qui se tient au Château jusqu'au 30 avril.

### ■ Mouvement du Graal

Une soirée de réflexion ayant pour thème « Les richesses de l'intuition » et présentée par le Mouvement du Graal-Canada, Cercle de la région de Québec, est prévue, samedi (25), à 19 h 30, à l'Hôtel Ambassadeur de Beauport, 321, boul. Ste-Anne. Les animateurs, **Mme Diane Breault** et **M. Denis Breault**, expliqueront alors la différence entre le sentiment, l'intuition et la voix de la conscience. Pour information, il faut composer le 835-5216.

### ■ Conseils en orientation

Mme **Louise Landry** a été réélue, à la mi-avril, à la présidence de la Corporation professionnelle des conseillers et conseillères en orientation du Québec pour un mandat de trois ans. Mme Landry qui a travaillé pendant une vingtaine d'années à l'université Laval et au cégep de Sainte-Foy occupe ce poste depuis 1988. La corporation qu'elle dirige regroupe 1581 membres répartis dans toutes les régions du Québec dont 60% travaillent dans le domaine de l'éducation. Les autres se répartissent pour la plupart dans les secteurs de la main-d'oeuvre, des ressources humaines et des affaires sociales. Par ailleurs, 32% d'entre eux offrent des services privés à temps plein ou partiel.



Louise LANDRY

### ■ Notre-Dame-des-Laurentides

La Corporation des loisirs Notre-Dame-des-Laurentides organise une exposition de peintures afin de souligner le talent exceptionnel des élèves qui sont sous la direction de Mme **Laurence Savoie**. Cette exposition se tiendra le samedi 24, de midi à 22 h et dimanche de midi à 17 h au Centre communautaire Bon Pasteur, 425, rue Jean-XXIII à Charlesbourg. L'entrée est gratuite.

### ■ Les médicaments

La directrice générale des Diabétiques de Québec, **Yseult Authier**, annonce que c'est la pharmacienne **Julie Gaudreau** du centre de jour pour diabétiques de l'hôpital de l'Enfant-Jésus qui prononcera la prochaine conférence à l'intention des diabétiques de la région, le 26 avril, à 19 h 30, à l'Auberge de Ste-Foy, (l'ancien Ramada). Mme Gaudreau entretiendra son auditoire sur les médicaments proposés aux diabétiques. Pour plus d'information, il faut composer le 656-6241 ou le 656-0757.

### ■ La maladie coeliaque

Une rencontre d'information et d'échange est convoquée par la Fondation québécoise de la maladie coeliaque, le 24 avril 1993, à compter de 13 h 30, à l'amphithéâtre du CHUL à Ste-Foy. Les conférenciers invités seront **Bernard Rousseau**, gastro-entérologue, et **Lyne Rodrigue**, diététiste. Pour en savoir davantage ont communiqué avec **France Cameron** au 849-5257, **Étienne Genest** au 622-0605, **Jacques Tremblay** au 626-0152, ou **Rose Vien** au 835-1575.

# les maxi RABAIS

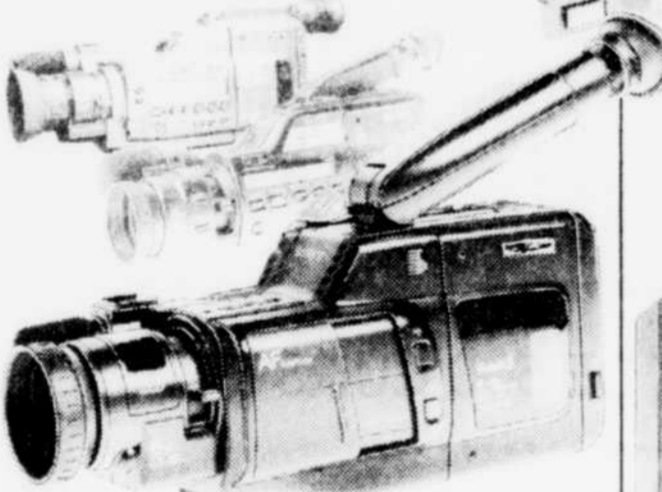


## MOITIÉ PRIX

Chaîne stéréo 200 watts et laser 5 disques

Récepteur à télécommande 24 mémoires, système ambiophonique, correcteur graphique, lecteur laser carrousel 5 disques programmables et enceintes 3 voies.

# 399



### LOT DE CAMÉRAS

Tout un choix de caméras vidéo 8 mm, de marques réputées telles que: Sanyo, Sony, Ricoh, avec des rabais substantiels. À partir de: (Sanyo) Photo à titre indicatif.

# 649



### LASER POUR AUTO

Un lecteur laser PIONEER qui s'ajoute à votre chaîne stéréo pour auto. (Diffère de la photo)

RABAIS DE 200\$

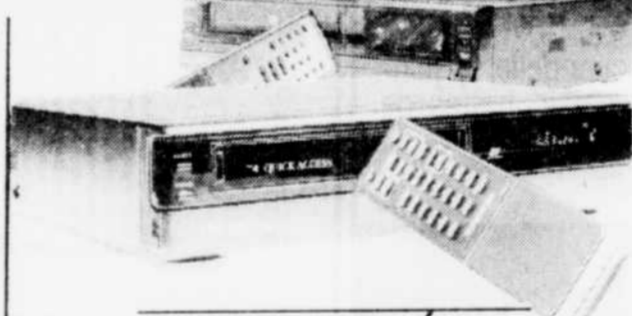
# 299



### LOT DE TÉLÉS

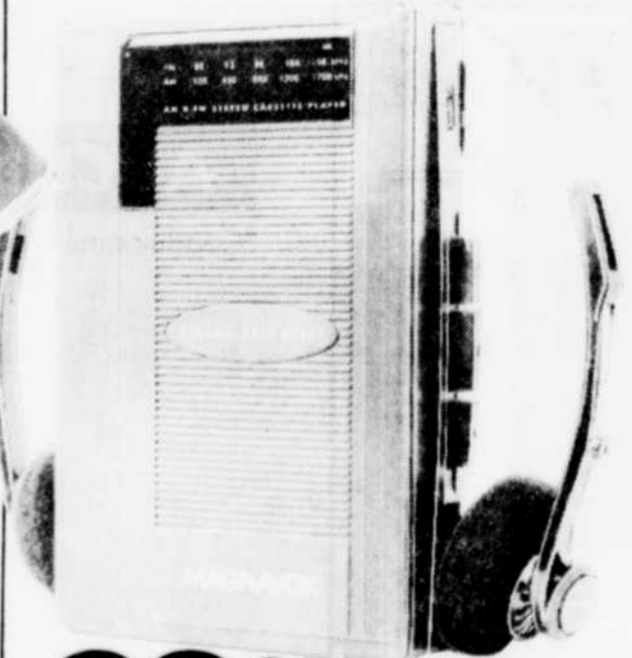
14 po, avec télécommande, câblodélecteur **187\$**  
20 po, télécommande, affichage à l'écran, câblodélecteur **237\$**  
20 po STÉRÉO, affichage à l'écran, câblodélecteur, télécommande **297\$**  
28 po STÉRÉO, affichage à l'écran, câblodélecteur, télécommande **499\$**

QUÉBEC SEULEMENT  
840, Bouvier 627-0840  
2, Saint-Jean 524-8431



### LOT DE VIDÉOS

VHS HQ, télécommande, câblodélecteur **187\$**  
4 têtes, télécommande, affichage à l'écran, câblodélecteur **237\$**



# 29<sup>95</sup>

Baladeur Magnavox AM-FM  
Cassette et casque léger

840, Bouvier, Charlesbourg 627-0840  
2, rue Saint-Jean, Québec 524-8431

# La clef de sol

La Clef d'un bon achat,...

### RÉSULTATS

Photo Québec

Tirage du 93-04-21

JEU DES CARTES

POSITIONS 5 8 D 2 6

JEU 1

MACHINE À SOUS

JEU 2

POSITIONS 7 7 7

JEU 3

GRANDE ROUE

POSITIONS 50 46 20

JEU 3

Tirage du 93-04-21

7 8 9 10 16

20 21 24 25 33

34 36 38 41 43

48 51 55 60 67

Prochain tirage 93-04-22

I.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Québec ne peut faire plus pour les employés de garderies

QUÉBEC — Même si elle reconnaît que les demandes des travailleuses des garderies sont « loin d'être farfelues » et que leurs salaires sont déjà « très modestes », la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Violette Trépanier, estime que le gouvernement et les parents n'ont pas les moyens de répondre aux demandes de ces salariées.

par GILLES BOVIN

LE SOLEIL

Mme Trépanier admet qu'un salaire de 9,80 \$ l'heure, « ce n'est pas beaucoup », mais elle soutient que l'État n'a pas les moyens d'investir quelque 75 millions \$ dans le réseau de garderies.

Plus de 2000 éducatrices en garderie, membres de la CSN, tiennent aujourd'hui une journée de grève pour protester contre leurs conditions salariales. Avec un salaire annuel de 13 518 \$, celles-ci constituent, selon Statistique Canada, la profession la moins bien payée. La CSN de-

mande au gouvernement de consentir une subvention de relèvement salarial de 3,50 \$ l'heure, au cours des trois prochaines années.

Le mouvement de protestation doit s'étendre à l'Ontario et une quarantaine d'États américains où le sort de ces travailleuses n'est guère plus reluisant.

Ministre responsable de l'Office des services de garde, Mme Trépanier souligne que « plusieurs propositions de solution » sont présentement à l'étude mais que ce n'est pas le gouvernement qui est « l'employeur » dans ces garderies.

Toute avenue de solution devra

donc respecter, selon elle, les trois principes suivants : le respect de l'autonomie des parents qui sont gestionnaires des services de garde, la capacité des utilisateurs de services de garde à payer plus et enfin la capacité de l'État, « dans le cadre budgétaire du gouvernement ».

## En Bref

### ■ Grève évitée au Journal de Montréal

MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue au Journal de Montréal entre le syndicat représentant les journalistes et employés de bureau et la direction, sur le renouvellement de la convention collective. Le projet d'accord sera soumis aux membres la semaine prochaine. La dernière convention est expirée depuis le 31 décembre. La négociation achoppait principalement sur la caisse de retraite et le temps supplémentaire. Le projet de règlement proposé prévoit un gel des salaires pour 1993 et des augmentations de 2,5 % l'an prochain et de 3 % en 1995.

### ■ Congrès de la FTQ annulé

QUÉBEC — La FTQ a annulé le congrès qu'elle devait tenir en novembre, au centre municipal des congrès. En raison du lock-out au Québec Hilton, le congrès de la FTQ se déroulera en décembre, au Palais des congrès de Montréal. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec dit agir ainsi par solidarité envers le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Hilton (CSN), dont les quelque 500 membres sont en lock-out depuis le 6 novembre 1992.

## Rangs de perles de culture de Birks

Les perles sont un passe-partout. Si ce sont des perles de Birks, elles vous ouvrent les portes des meilleurs endroits. Une à une, ces perles de 6 à 6 1/2 mm sont enfilées et nouées à la main. Les perles de culture de Birks... leur valeur n'égale que leur beauté et, en ce moment, leur beauté réside aussi dans leur prix.



Collier 60 cm  
995 \$

Valeur de remplacement 1000 \$

Collier 45 cm  
795 \$

Valeur de remplacement 1200 \$

Bracelet 19 cm  
395 \$

Valeur de remplacement 500 \$

**BIRKS**   
Joaillerie par excellence  
depuis 1879

Place Ste-Foy, tél. (418) 653-4035

## Complets

**2 POUR 1\***

Prix courant  
450\$, 495\$  
595\$

Ouvert  
dimanche  
midi à 17h.



  
Tailles fortes  
et élancées

Profitez de cette offre spéciale de deux complets\*\* de même valeur pour le prix d'un! Venez faire votre choix parmi une grande collection de complets de première qualité, modèles croisé ou droit, dans les motifs et teintes de la saison.

**Bovet**

\* Léger supplément pour tailles 48 et plus.  
\*\* Le 2 pour 1 s'applique sur un lot sélectionné seulement

- \* Galeries de la Capitale.....627-5730
- \* Place Ste-Foy.....653-6255
- \* Place Fleur-de-lys .....522-4057

«Qu'est-ce qui fait de KLM  
le meilleur choix  
vers l'Europe?»

«L'heure juste.»

À compter du 8 juin, départs de Mirabel à 19 h 20



Bien sûr qu'il y a d'autres transporteurs aériens vers l'Europe. Mais KLM vient de se tailler une niche toute spéciale dans l'horaire des départs de Mirabel: dès le 8 juin, des départs à 19 h 20. Et dès le 20 juin, des départs 7 jours par semaine.

19 h 20: l'heure juste! Juste assez tard pour que vous puissiez compléter vos activités du jour avant de partir. Et juste assez tôt pour que vous puissiez atterrir à Amsterdam à la première heure le lendemain, avant n'importe quel vol de correspondance.

L'aéroport Schiphol d'Amsterdam est la plaque tournante de l'Europe. Il a été conçu pour intégrer, sous un même toit, le plus vaste réseau de correspondances vers plus de 70 destinations européennes.

À partir d'Amsterdam, vous aurez également le loisir de profiter des populaires forfaits KLM: Vol et Volant, vous offrant jusqu'à une semaine de location de voiture; KLM AIRAIL, toute l'Europe en paysage et à bon compte; et le nouveau Passeport Europe, des coupons de vol économiques pour déplacements supplémentaires à l'échelle du réseau KLM.

Communiquez avec nous ou avec votre agent de voyages, et demandez qu'on vous donne l'heure juste. Celle de KLM.

KLM est partenaire des programmes de voyageurs assidus de Delta, Northwest, United et USAir. Les forfaits KLM exigent le respect de certaines conditions.

La ligne de confiance **KLM**

## LE MONDE



## L'assassinat de Chris Hani en Afrique du Sud Complot international?

JOHANNESBURG (AFP, Reuter, AP) — La piste d'un vaste complot d'extrême-droite, avec peut-être des ramifications à l'étranger, est désormais au centre de l'enquête menée par la police sud-africaine sur l'assassinat, le 10 avril, du dirigeant du Congrès national africain (ANC) Chris Hani.

Pour la première fois, la police a confirmé, hier, l'hypothèse très rapidement avancée par l'ANC: d'autres que l'auteur présumé des coups de feu mortels, Janusz Walus, sont à l'origine de la mort du dirigeant communiste.

« Pour l'assassinat lui-même, l'enquête est terminée. Nous enquêtons maintenant sur un complot », a indiqué le porte-parole de la police, le général Frans Malherbe.

Hier, à l'aube, cinq Blancs, selon lui « probablement liés au Parti conservateur » (CP, extrême droite), ont été interpellés à leur domicile dans la région de Johannesburg.

Selon le quotidien *The Star*, qui cite sans autre précision des sources internes à la police, ces interpellations ne seraient pas seulement liées à l'assassinat de Chris Hani mais « à quelque chose de plus large ».

Ces cinq interpellations viennent s'ajouter aux deux arrestations déjà effectuées: celle, samedi, d'un haut responsable du CP, le seul parti d'extrême-droite représenté au Parlement, M. Clive Derby-Lewis, a fait l'effet d'un coup de tonnerre en Afrique du Sud.

Son épouse Gaye, journaliste au « Patriote », l'organe du CP, est au nombre des interpellés.

L'ancien journaliste et porte-

parole du CP Arthur Kemp et l'agent immobilier Faan Venter sont toujours détenus.

Par ailleurs, le chef d'un mouvement d'extrême-droite sud-africain a déclaré hier soir qu'il aurait aimé tuer le dirigeant noir qui, selon lui, était un assassin qui avait tué des bébés dans les bras de leur mère.

### Exode des Blancs

Le général Malherbe a indiqué que deux policiers experts, anglais et allemand, seraient « en contact constant » avec l'équipe sud-africaine d'enquêteurs. « Nous sommes ravis de leur venue. Nous n'avons rien à cacher », a-t-il déclaré.

Entre-temps, l'ANC a accusé hier les forces de sécurité d'Afrique du sud d'être complices du massacre de Sebokeng (sud de Johannesburg) qui a fait 19 morts dimanche, à la veille des funérailles de Chris Hani.

Dans le ghetto noir de Katle-



La journaliste Gaye Darby-Lewis, épouse de l'ultra-conservateur Clive (à droite) lui-même interpellé, samedi, a aussi été arrêtée hier ainsi que quatre autres suspects blancs.



hong, au sud-est de Johannesburg, la police a fait usage hier de grenades lacrymogènes, de balles en plastique et de plombs contre des lycéens, blessant deux filles. Les policiers ont affirmé avoir riposté à des jets de pierres contre leurs véhicules — ce que démentaient des étudiants.

Une voiture piégée a par ailleurs explosé à Amanzimtoto, localité peuplée de Blancs conservateurs au sud de Durban (province du Natal). La police faisait état de neuf blessés, dont une femme enceinte grièvement touchée.

Par ailleurs, le président de l'ANC, M. Nelson Mandela, lors d'une visite dans un foyer pour des enfants sans-abri de Johannesburg, a instamment demandé

aux Blancs de rester en Afrique du Sud.

Réagissant à des informations selon lesquelles les compagnies de déménagement étaient inondées de demandes de Blancs voulant quitter le pays, à la suite du meurtre de Chris Hani, M. Mandela a ajouté que le pays avait besoin de leur talent et de leur expérience, selon une station de radio de Johannesburg.

Enfin, le président sud-africain Frederik de Klerk a déclaré hier au parlement qu'il était encore possible que des élections non-raciales aient lieu en Afrique du Sud d'ici la fin de l'année, tout en ajoutant qu'il était plus probable qu'elles soient organisées d'ici la fin mars 1994.

**SPECIALAUX**  
**SPECIALAUX**  
à la boutique  
*Multi-décor*

JUSQU'AU 24 AVRIL

**50%**  
de rabais  
sur une  
sélection de  
douillettes et  
de serviettes  
en magasin

**30%**  
de rabais  
sur un vaste  
choix de  
fissus,  
rideaux et  
couvre-lits sur  
commande

**25%**  
de rabais  
sur toutes les  
nappes et  
napperons

SERVICE GRATUIT  
DE DÉCORATION  
À DOMICILE

**liberté**  
*Multi-décor*

MAIL CENTRE-VILLE  
QUÉBEC  
5 2 5 • 4 8 4 1

# LOUEZ L'AMÉRIQUE



À ce prix, vous faites d'une pierre deux coups. Vous permettez à votre budget de respirer avec une location à long terme (48 mois) et vous vous offrez ce que l'Amérique fait de mieux pour la route: la Buick Skylark Custom 1993 bien équipée.

- Puissant V6 de 3,3 L de 160 chevaux
- Freins antiblocage ABS-VI de série
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Assistance routière Buick

**291\$** PAR MOIS\*

\*Calculé sur une période de 48 mois de LocationPlus<sup>SM</sup> (GMAC). Dépôt minimum de 750\$, paiement du premier versement et d'un dépôt de 350\$ remboursable exigés. Les acheteurs doivent se qualifier selon les critères de GMAC. Taux de location en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril 1993 pour un temps limité. Termes de 24 et 36 mois aussi disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Une surcharge de 5¢/km s'applique après 96 000 km pour les termes de 48 mois de LocationPlus<sup>SM</sup> (GMAC). Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Voyez le concessionnaire pour tous les détails.

 **Assistance**  
ROUTIÈRE



**BUICK SKYLARK CUSTOM**  
REDECouvrez L'AMÉRIQUE

# Srebrenica désarmée par les casques bleus canadiens

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Quelques-uns parmi les 150 casques bleus canadiens ont détruit hier la totalité des armes déposées par les défenseurs musulmans de Srebrenica, aux termes d'un accord de démilitarisation avec les Serbes assiégeant l'enclave de Bosnie orientale. Un chef militaire serbe bosniaque a toutefois accusé, hier soir, les forces musulmanes d'avoir renié cet accord.

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé hier soir aux forces serbes de « se conformer pleinement » aux exigences de la résolution 819, qui prévoit leur retrait des alentours de Srebrenica et exige un accès sans entraves du personnel de la FORPRONU.

Le désarmement de Srebrenica, qui coïncide avec une mission du médiateur David Owen visant à faire accepter le plan de paix international aux Serbes de Bosnie, a permis de préserver la trêve locale décidée dimanche par les commandants serbe et musulman. Owen pourrait proposer de nouvelles dispositions sur le découpage de la Bosnie en dix régions

ethniques, selon des sources serbes.

Mais les combattants qui défendaient l'enclave depuis un an contre les assiégeants serbes — et dont le nombre a été un moment estimé à 7000 — semblent s'être dispersés dans les collines.

La tension paraissant s'apaiser autour de Srebrenica, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a remis en route des convois humanitaires au profit de sa population, tandis que des hélicoptères procédaient à de nouvelles évacuations de malades et de blessés vers la ville de Tuzla.

Des soldats bosniaques de Tuzla, cette autre enclave musulmane, ont fêté bruyamment, hier, la

prise d'une hauteur considérée comme stratégique, dans les environs de la ville. Quatre soldats serbes bosniaques, dont une femme, ont été capturés et plusieurs armes et munitions récupérées.

En Bosnie centrale, des combats limités ont continué entre Musulmans et Croates malgré le cessez-le-feu conclu mardi par les deux parties sous les auspices de l'ONU dans la région de Vitez — où plus de 250 personnes ont été tuées en une semaine.

Par ailleurs, une intervention militaire occidentale pour ramener la paix en Bosnie-Herzégovine nécessiterait un effectif de 250 000 personnes pour être efficace, a affirmé hier le chef adjoint de la Force de Protection de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, M. Cedric Thornberry. Et ce, dit-il, pour une durée de cinq à dix ans, avec un nombre de morts important, beaucoup de veuves et de veufs, et la certitude que le conflit reprendra après notre départ.

**DURÉE ET QUANTITÉ LIMITÉES**

- AUCUN PAIEMENT
- AUCUN INTÉRÊT avant 6 mois

se termine le **30 AVRIL**



applicables sur **ACCORD** Berline 92 et 93



2000, boul. Charest Ouest  
Québec  
687-2525

## Rabais In\$stantané

pour tous les échanges de haut-parleurs jusqu'au 8 mai 1993

Chez Audio Centre, nous célébrons le haut-parleur et sa technologie durant le 1<sup>er</sup> «Rendez-Vous de l'Information».

**Les 22, 23 et 24 avril**

**PROMOTION SUR TOUS LES HAUT-PARLEURS BANG & OLUFSEN**

Les 3000 de Bang & Olufsen comprenant un amplificateur de 90 watts per canal prix régulier 2800 \$

**SEULEMENT 1400 \$**

En vedette : le manufacturier danois Bang & Olufsen, chef de file dans les composantes audio/vidéo au design innovateur et sophistiqué.

**Bang & Olufsen**

Nous vous offrons d'échanger vos anciens haut-parleurs (peu importe leur condition) contre un crédit allant de **50 \$ minimum** jusqu'à leur valeur marchande réelle, applicable sur tout achat d'une nouvelle paire. C'est le moment où jamais de changer vos haut-parleurs!

Procurez-vous notre brochure d'information pour tout savoir sur les nouvelles technologies et tendez l'oreille vers la gamme la plus étendue de haut-parleurs au Canada!



**audio centre**  
750, côte de la Pente-Douce 687-0909

Ernest dit:

# « CHEZ-NOUS, LE MOT VALEUR A DU SENS! »



**COLLECTION '93**

Complets - 199 \$ à 599 \$, Imperméables - 99 \$ à 259 \$, Cuirs et Suèdes - 199 \$ à 699 \$  
Vestons sport - 99 \$ à 350 \$, Blousons de coton - 39 \$ à 199 \$,  
Pantalons sport, classique et jeans - 39 \$ à 159 \$

**OUVERT DIMANCHE 12h à 17h**

# ERNEST

C'EST TON STYLE À TOI

Place Laurier • Les Galeries de la Capitale • Place Fleurs de lys  
Montréal • Ottawa

# EXPO PLANTES

1993

LES 23, 24, 25 AVRIL  
PLACE DE LA CITÉ

- ♦ Exposition et compétition de plantes
- ♦ Kiosques d'information
- ♦ Vente de matériel horticole
- ♦ Conférences

**PROGRAMME DES CONFÉRENCES**

**ENTRÉE LIBRE**

**SAMEDI, LE 24 AVRIL**

11h 00: Les jardins du nord-est des États-Unis  
*Larry Hodgson*

12h 30: Les champignons du Québec, ces champignons qui détériorent les arbres  
*Bruno Boulet*

13h 30: Les cactus en aménagement paysager  
*Léon Prince*

14h 30: L'utilisation rationnelle des pesticides  
*Serge Gagnon*

**DIMANCHE, LE 25 AVRIL**

11h 00: Les arbres en fleurs  
*Lise Servant*

12h 30: Les orchidées  
*Louis Ducharme*




# Elsine gagnerait son vote de confiance

MOSCOU (AP, AFP) — Boris Eltsine se trouve en bonne position pour gagner son

vote de confiance, dimanche. Il a obtenu gain de cause, hier, devant la Cour constitutionnelle

au sujet de sa plainte sur le mode de décompte des voix lors du référendum du 25 avril.

Pour l'emporter, il suffira au président russe d'obtenir la majorité des voix des votants, et non celle des inscrits comme l'avait décidé le Congrès.

Cet assouplissement des modalités de décompte concerne uniquement deux des quatre questions du référendum: celle sur la confiance au président Eltsine et celle sur le soutien à sa politique de réformes économiques.

En revanche, pour les deux autres questions (celle sur une élection présidentielle anticipée et celle sur des élections législatives anticipées), les 13 juges constitutionnels ont maintenu l'obligation d'une majorité des inscrits pour l'emporter.

Il aurait été difficile pour Boris Eltsine de remporter le référendum de dimanche si les critères retenus par le Congrès avaient été maintenus pour les quatre questions. Selon un sondage de l'institut Mnieie réalisé auprès de 1049 Moscovites et publié hier, 62,8 % des Moscovites ont l'intention d'aller voter, et 54 % comptent apporter leur soutien à Boris Eltsine; 51,2 % sont opposés à une élection présidentielle anticipée, 61,9 % souhaitent des législatives anticipées.



Le président de la Russie, Boris Eltsine, imitant hier le geste de détente des musiciens rock Boris Kinchev, au centre, et Oleg Usmanov, venus l'appuyer, en vue du référendum de dimanche.

## Doublez GRATUITEMENT la valeur isolante de votre vitrage!

Jusqu'au 24 avril prochain, avec tout achat de portes et fenêtres DF, vous obtenez **gratuitement** le Verre Énergétique Plus avec gaz argon.



Épargnez jusqu'à **2 000 \$**

Optez pour la complicité!

DF FENÊTRES DF

VITRO GLAIR INC.

2630, boul. Wilfrid Hamel Ouest, Québec 681-1120

Du jeudi 22 au samedi 24 avril 1993

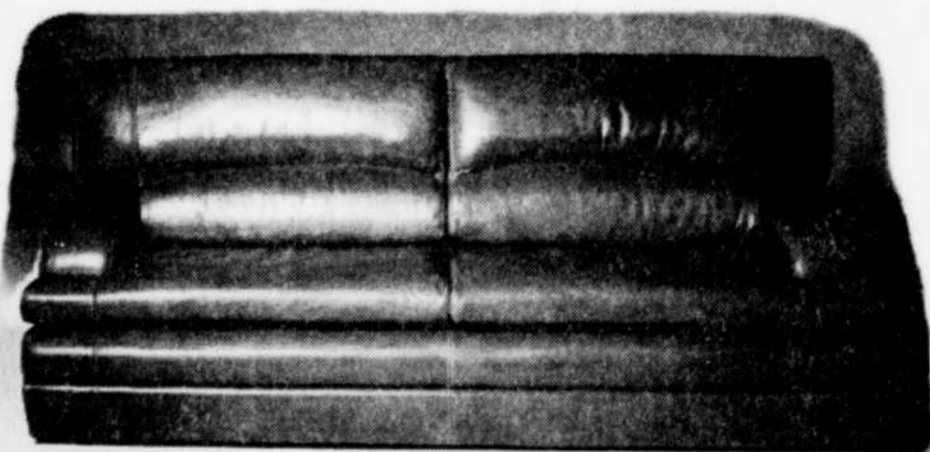
U n s u c c è s

B U F F L E

Solde 3 jours

Promotion

Tous nos divans de cuir seront soldés pour une période de 5 jours.



Édition limitée

La Maison Corbeil vous propose l'édition limitée d'une magnifique causeuse en cuir de buffle 2 places, 62", 5 couleurs disponibles

2195 \$ prix régulier 5590 \$

maison corbeil

Le meuble que l'on aime!

2500 Jean-Perrin, centre Métrobec, Québec boulevard de la Capitale, sortie Saint-Jacques 847 2724

## Dégel entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

ANKARA (d'après AFP) — Un « téléphone rouge » sera mis en place entre Bakou et Erevan pour « poursuivre le dialogue » ouvert hier à Ankara par les présidents arménien et azerbaïdjanais, MM. Levon Ter-Petrossian et Aboufaz Eltchibey, selon ce dernier. Une guerre sanglante oppose ces deux ex-républiques soviétiques.

Pour sa part le président arménien s'est félicité la nuit dernière du « début d'un dégel arméno-azéri » en s'affirmant « beaucoup plus optimiste qu'auparavant » pour une solution pacifique au Nagorny Karabakh, cette enclave arménienne en Azerbaïdjan.

Cet enthousiasme du président arménien a cependant été tempérée par la déclaration du premier ministre turc selon lequel son hôte ne s'était « pas engagé » à respecter les conditions exigées par Ankara comme la CSCE.

Turgut Ozal.

Cette annonce a été faite par le chef de l'Etat azerbaïdjanais à l'issue de son premier entretien avec son homologue arménien tard dans la soirée à Ankara, où les deux présidents avaient assisté aux obsèques du président turc

Tout effort pour régler « les problèmes arméno-azéris doit s'effectuer dans le cadre des principes du groupe de Minsk » de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a encore déclaré M. Eltchibey.

## NOUS VOUS INVITONS

Quand on sait combien il est difficile d'organiser un mariage, il est rassurant de savoir qu'envoyer les invitations est aussi facile que de dire « Je le veux ».

Alors, apportez votre invitation de mariage et cette annonce à notre comptoir postal et vous recevrez un carnet de 25 timbres à 0,43 \$ pour 9,99 \$ seulement (prix régulier de 10,75 \$).

Nous vous invitons à économiser maintenant avec cette offre spéciale pour les mariages.

Ne peut être combiné à d'autres offres. Seuls les coupons d'origine seront acceptés.

Cette offre expire le 30 juillet 1993.



Seulement **9,99 \$**  
Prix régulier : **10,75 \$**



Service bilingue disponible à ces comptoirs postaux. Bilingual Service available at these outlets.

### COMPTOIR POSTAL AVEC SERVICE COMPLET DÉTAILLANT AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

COMPTOIR POSTAL <b>BOURG ROYAL</b> Centre d'escompte Racine 1480, 80e Rue Est CHARLESBOURG (Québec) G2L 1M0	COMPTOIR POSTAL <b>PÈRE-LELIEVRE</b> Pharmacie Broussard et Fiset 2300, boul. Père-Lelievre QUÉBEC (Québec) G1P 2W0	COMPTOIR POSTAL <b>GABRIELLE-ROY</b> Le Spécialiste du Stylo 320, rue Saint-Joseph Est QUÉBEC (Québec) G1K 8G0
COMPTOIR POSTAL <b>DU TEMPLE</b> Centre d'escompte Racine 683, avenue Royale BEAUPORT (Québec) G1E 1Z0	COMPTOIR POSTAL <b>PLACE LAURIER</b> La Chambre de Commerce de Sainte-Foy 2700, boul. Laurier SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 2M0	COMPTOIR POSTAL <b>GALERIES CHARLESBOURG</b> Papeterie Les Galeries Charlesbourg 4272, 1re Avenue CHARLESBOURG (Québec) G1H 2S0
COMPTOIR POSTAL <b>LA CANARDIERE</b> Laurier Lavoy Pharmacies 2485, boul. Sainte-Anne BEAUPORT (Québec) G1J 1Y0	COMPTOIR POSTAL <b>PLACE STE-FOY</b> Pharmacie Rich Blais & J.P. Fontaine 2562, boul. Laurier SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 1C0	COMPTOIR POSTAL <b>LANGELIER</b> Pharmacie Jean Couty 138, rue Saint-Vallier Ouest QUÉBEC (Québec) G1K 1J0
COMPTOIR POSTAL <b>SAINT-FIDÈLE</b> Pharmacie Brunet 1006, 3e Avenue QUÉBEC (Québec) G1L 2X0	COMPTOIR POSTAL <b>PLAZA LAVAL</b> Papeterie Plaza Laval Enr. 2750, chemin Sainte-Foy SAINTÉ-FOY (Québec) G1V 1V0	COMPTOIR POSTAL <b>MAIL CENTRE-VILLE</b> Zeller's 550, boul. Charest Est QUÉBEC (Québec) G1K 3K0
COMPTOIR POSTAL <b>DE NORVÈGE</b> Tabagie Rendez-vous Enr. 3280, chemin Sainte-Foy SAINTÉ-FOY (Québec) G1K 1R0	COMPTOIR POSTAL <b>SAINT-LOUIS</b> Tabagie-dépanneur Naduc 2900, chemin Saint-Louis SAINTÉ-FOY (Québec) G1W 2L0	COMPTOIR POSTAL <b>PLACE FLEUR DE LYS</b> Boutique Ludelle 550, boul. Wilfrid-Hamel QUÉBEC (Québec) G1M 2S0
COMPTOIR POSTAL <b>MARIE-DE-L'INCARNATION</b> Pharmacie Obonson A. Gosselin 707, boul. Charest Ouest QUÉBEC (Québec) G1N 4P0	COMPTOIR POSTAL <b>CARREFOUR CHARLESBOURG</b> Tabagie du Carrefour 8500, boul. Henri-Bourassa CHARLESBOURG (Québec) G1G 5X0	

\*\* Service bilingue offert à ces comptoirs postaux / Bilingual Service available at these outlets

En Bref

■ Première défaite de Bill Clinton

WASHINGTON (Reuter) — Le président américain Bill Clinton a subi hier sa première grande défaite politique avec la décision de la majorité démocrate du Sénat de ne plus chercher à obtenir l'accord des républicains pour favoriser l'adoption de son programme de relance de l'emploi. Le Sénat a juste approuvé une aide de 4 milliards\$ pour l'emploi au lieu du plan de 16,3 milliards\$ envisagé à l'origine par le chef de la Maison Blanche. Le groupe républicain a entamé une campagne d'obstruction au Sénat pour empêcher l'adoption du plan de relance de Bill Clinton qu'il juge trop coûteux.

■ Les Brésiliens pour la République

RIO DE JANEIRO (Reuter) — Selon l'institut Ibope, qui a interrogé un échantillon national de 13 000 personnes dans le cadre du référendum d'hier, 68% des Brésiliens ont opté pour la République et 12% pour la monarchie. 57% des électeurs ont choisi le système présidentiel contre 25% le régime parlementaire. Il y a eu 18% de bulletins blancs, selon Ibope.

■ Un dictateur bolivien est condamné

LA PAZ (AP) — L'ancien dictateur Luis Garcia Meza a été condamné hier par la Cour suprême bolivienne à 30 ans de prison par contumace pour meurtre, vol, fraude et violation de la constitution. Après neuf ans de procès, c'est la première fois qu'un ancien dirigeant militaire de la Bolivie est condamné par la justice de son pays. Meza est actuellement en fuite. Agé de 63 ans, il a disparu en 1989. Il avait dirigé le sanglant coup d'Etat contre le président démocratiquement élu, Lydia Gueiler Tejada, le 17 juillet 1980.

■ 1,3 million \$ pour les Pepes

BOGOTA (Reuter) — Le gouvernement colombien offre une récompense d'un milliard de pesos (1,3 million\$ US) pour toute information pouvant mener à la capture des chefs d'un mouvement clandestin qui a déclaré la guerre à Pablo Escobar. Une campagne télévisée a débuté mardi soir, quelques heures après que le groupe des Personnes persécutées par Pablo Escobar (Pepes) ait, soupçonné-t-on, détruit un immeuble du baron de la drogue dans le nord de Medellín. Les Pepes s'étaient imposé une trêve dans sa lutte contre Pablo Escobar jusqu'à l'attentat à la voiture piégée jeudi dernier à Bogota, qui a fait 11 morts et une centaine de blessés.

■ M.-O.: reprise des négociations mardi

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a annoncé hier la reprise le 27 avril des négociations bilatérales israélo-arabes à Washington après près de cinq mois d'interruption. La question de quelque 400 Palestiniens expulsés par Israël vers le Liban et celle des atteintes aux Droits de l'Homme dans les Territoires occupés avaient été deux des questions en litige.

■ Un sida résistant aux médicaments

BOSTON (AFP) — Un type de virus du sida déjà résistant aux médicaments et transmissible comme tout autre virus, existe bien, a confirmé une étude réalisée par l'université du Minnesota et publiée aujourd'hui par la revue *New England Journal of Medicine*. L'existence d'un tel virus avait déjà été soupçonnée lors de précédentes recherches, mais c'est la première fois qu'elle est génétiquement prouvée.

■ Bon anniversaire, Majesté...

LONDRES (AP) — La reine Elisabeth a eu droit, hier, à des cadeaux empoisonnés pour son 67e anniversaire : un rapport officiel qualifie notamment de « honte nationale » les aménagements touristiques devant le palais de Buckingham tandis que l'accent est mis sur des déficiences en matière de sécurité dans l'entourage royal. Scotland Yard a annoncé qu'une enquête avait été ouverte sur la façon dont un homme a pu s'introduire la semaine dernière dans les appartements privés de la princesse Margaret au palais de Kensington. Un autre homme est accusé d'avoir pénétré à St. James's Palace, la résidence londonienne du prince Charles, où il s'est servi un whisky et a fumé un cigare...

# La mutinerie a pris fin à la prison de Lucasville



Les mutins ont levé les mains en guise de reddition devant les gardiens dans la cour de récréation de la prison de l'Ohio.

LUCASVILLE, USA (AFP, AP) — La mutinerie à la prison de Lucasville (Ohio) a pris fin, hier après-midi, avec la reddition des quelque 450 mutins, qui ont commencé à sortir un par un des bâtiments où ils se retranchaient depuis dix jours. Les cinq gardiens qu'ils retenaient en otage ont été libérés en fin de soirée.

À la demande des mutins, la reddition s'est déroulée devant les journalistes et les caméras de télévision.

Mardi, les négociateurs et trois détenus s'étaient rencontrés face-à-face pour la première fois pendant deux heures, chacun d'un côté d'une barrière. Les négociations étaient jusqu'alors menées à distance.

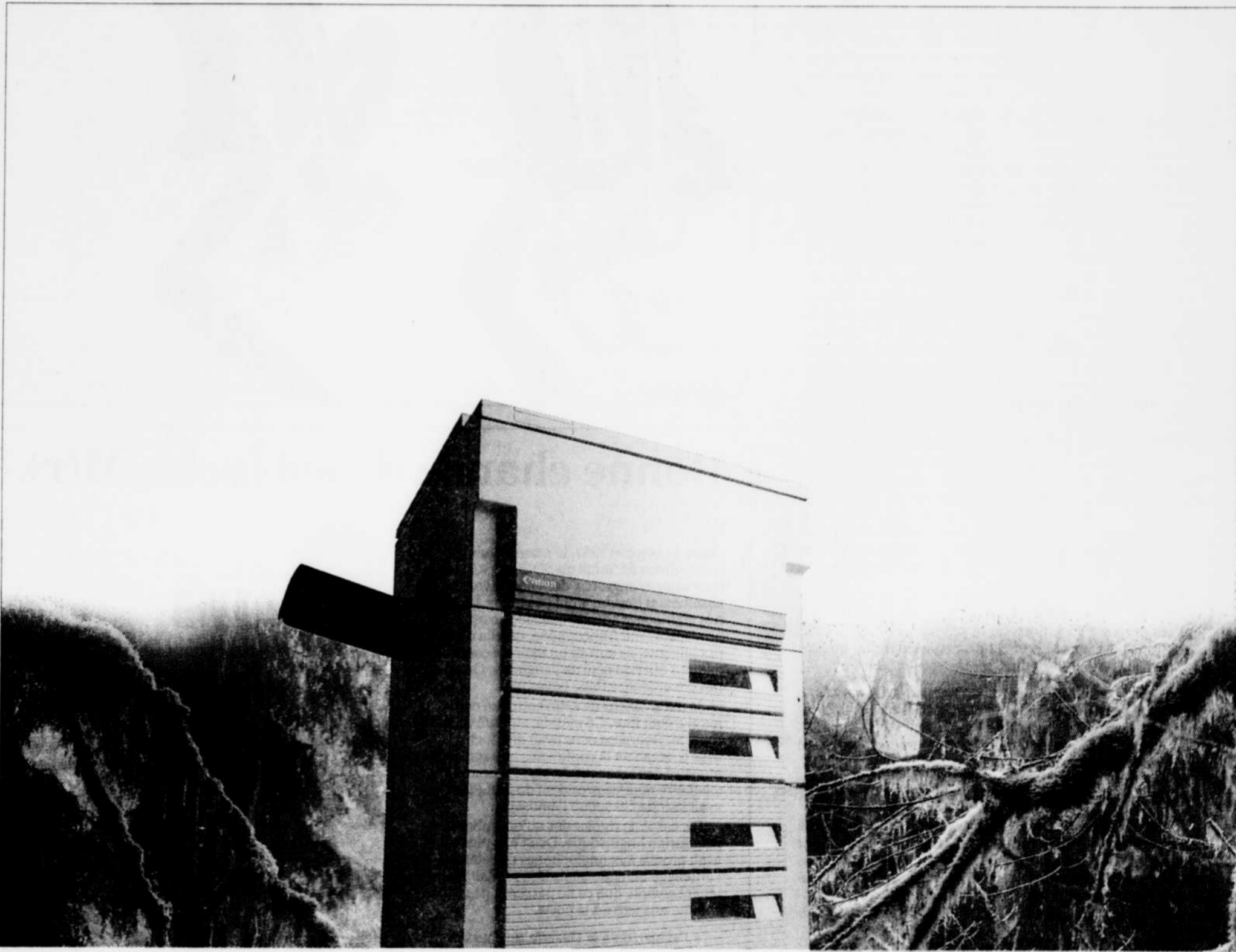
La mutinerie avait commencé

le dimanche 11 avril. Des prisonniers avaient tué sept codétenus, avant de prendre en otage huit gardiens et de se rendre maîtres d'une partie de la prison. Par la suite, un gardien avait été tué et deux autres libérés.

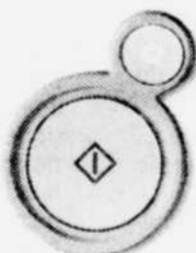
M. Schwartz a montré un accord en 21 points conclu entre les détenus et l'administration pénitentiaire, qui a été signé par le directeur de la Southern Ohio

Correctionnal Facility, Arthur Tate. L'administration s'est notamment engagée à ne pas exercer de représailles contre les mutins, en dépit des huit morts figurant au bilan de cette révolte.

Mais cela n'exclut pas des sanctions. « Les détenus comprennent que, lorsque un garde est assassiné, personne ne peut leur garantir qu'ils échapperont aux poursuites et aux sanctions », a déclaré M. Schwartz. Parmi les autres points, figure notamment une étude des règles de la prison, jugées trop sévères par les mutins, et la promesse d'efforts pour améliorer les droits civiques et l'intégration raciale dans les cellules.



## LE COPIEUR NOIR ET BLANC se met au vert



Jusqu'à présent, les copieurs noir et blanc manquaient un peu de couleur. Mais, à partir d'aujourd'hui, les choses vont changer.

VOICI LE NOUVEAU NP 6030 DE CANON. Contrairement à d'autres copieurs noir et blanc, le NP 6030 de Canon est doté de vertus qui

vous feront voir la vie en vert. LE NP 6030 RÉDUIT LA CONSOMMATION DE PAPIER. La caractéristique la plus exceptionnelle du nouveau

copieur NP 6030 de Canon est sans doute son aptitude à reproduire deux, quatre ou huit pages de données sur une seule feuille. Grâce à son mode mise en page unique, il vous



reproduire deux, quatre ou huit pages de données sur une seule feuille. Grâce à son mode mise en page unique, il vous permet d'économiser sur le papier, l'espace de rangement, le toner et les frais interurbains de transmission par télécopieur.

IL MANIPULE MIEUX LE PAPIER RECYCLÉ. Le nouvel introducteur feuille à

feuille du NP 6030 de Canon a été conçu pour accroître la capacité de traitement du papier recyclé. ENCORE MIEUX... IL CONSOMME

MOINS D'ÉNERGIE. Le NP 6030 consomme moins d'énergie que d'autres copieurs de dimensions comparables. ET SES PIÈCES SONT

RECYCLABLES. La composition des pièces en plastique à l'intérieur du NP 6030 est clairement indiquée, afin de promouvoir le recyclage. C'EST L'APPAREIL



LE PLUS SILENCIEUX DE SA CATÉGORIE. Le NP 6030 propose le niveau de bruit le plus faible jamais offert dans cette catégorie d'appareils de

reprographie - 51 décibels. IL OCCUPE MOINS DE PLACE. Le système à chargement frontal du NP 6030 élimine le recours à des réceptacles copies

à l'extrémité pouvant occuper un espace précieux. COMMENT FAIRE DU NP 6030 DE CANON UNE PARTIE INTÉGRANTE DE VOTRE ENVIRONNEMENT :

Pour obtenir plus de précisions sur ce copieur économique et écologique, ou une démonstration, voyez votre dépositaire de copieurs NP Canon. Le vert vous ira bien!



OE Inc., Ste. Foy, Tél: 687-5630 Fax: 687-0122 Juteau Ruel Inc., St.-Jerome, Tél: 438-1965 Fax: 438-5058  
 Les Équipements de Bureau Sud-Ouest, Valleyfield, Tél: 377-5400 Fax: 377-5403 Copie Innovation, St. Jean Sur Richelieu,  
 Tél: 347-8364 Fax: 347-1868 Martin et Lucas, Joliette, Tél: 759-1091 Fax: 759-6323 Equipement de Bureau Expert,  
 Ste.-Hyacinthe, Tél: 773-2540 Fax: 773-5377 Bureautique Sorel-Tracy Inc., Sorel, Tél: 746-1751 Fax: 746-5697

Ou encore, consultez: les Pages Jaunes pour connaître le dépositaire agréé de copieurs NP de Canon le plus proche.

## ÉDITORIAL

## Le double langage des provinces

À l'issue de la réunion fédérale-provinciale du 18 mars dernier, les ministres responsables du commerce intérieur s'engageaient non seulement à ne plus ajouter de nouvelles barrières aux échanges interprovinciaux, mais « à traiter les personnes, les biens, les services et les capitaux de la même manière, peu importe la partie du Canada d'où ils proviennent ». Des gestes récents posés notamment par le Nouveau-Brunswick et le Québec contredisent, de façon flagrante, ces belles déclarations.

Depuis le 1er avril, le Nouveau-Brunswick applique un véritable boycott des produits et des entrepreneurs québécois. La politique, confirmée hier par le ministre Denis Losier, s'adresse exclusivement aux soumissionnaires québécois. Elle décreta que : « jusqu'à ce que les restrictions actuellement en cours au Québec visant les entreprises et la main-d'œuvre de l'extérieur soient levées, seules les entreprises exerçant leurs activités au Nouveau-Brunswick ont le droit de soumissionner, à moins d'avoir été expressément invitées à le faire. »

Il s'agit là d'une réaction aux longues et infructueuses discussions sur la mobilité des travailleurs de la construction avec le ministère du Travail du Québec. Mais le ras-le-bol du Nouveau-Brunswick a provoqué une décision qui déborde largement le contentieux de la construction, puisque cette dernière couvre tous les services professionnels, les produits fabriqués ou importés du Québec et même une exhortation aux secteurs parapublics et privés pour qu'ils suivent cette directive.

Au même moment, le ministère des Approvisionnements et Services rendait publique une pochette de presse décrivant les règles d'application de la politique d'achat du Québec. On se serait attendu à ce que ces nouvelles règles actualisent les dispositions définies en 1977 par le gouvernement péquiste, en fonction de l'entente interprovinciale récente sur les marchés publics.

Ce n'est pas le cas, même si l'on proclame « la primauté de toute entente commerciale de libéralisation sur les autres dispositions de la politique ». Aussitôt dit, cet énoncé est ignoré dans la procédure décrite, malgré l'accord en vigueur depuis le 1er avril 1992.

En vertu de cette entente, les achats de biens d'une valeur de plus de 25 000 \$ ne peuvent faire l'objet d'aucune forme de discrimination. Or, la règle 5 de la politique d'achat décreta une pondération selon le contenu québécois pour les biens dont la valeur excède 10 000 \$. Cette marge préférentielle peut atteindre 10 %, lorsque le contenu québécois est supérieur à 80 %.

Si le Québec respecte sa signature, cette politique préférentielle ne pourra, dans la pratique, s'appliquer aux achats de biens. Il s'agit donc d'une mesure ridicule qui n'aura d'autres effets que celui d'alimenter joyeusement les détracteurs du Québec, fort nombreux au Canada anglais, en matière de commerce interprovincial.

Pourtant le Québec n'est ni la seule, ni même la plus protectionniste des provinces canadiennes. Elle est cependant la seule qui l'exprime de façon provocante.

On connaît l'attitude récalcitrante de l'Ontario à tout accord interprovincial sur la distribution de la bière et du vin. Officiellement, cependant, cette province souscrit à l'abolition des barrières commerciales. De même, les entreprises québécoises sont nombreuses à s'inscrire au fichier des fournisseurs de l'Ontario, mais très peu d'entre elles ont la chance d'être retenues.

Un travail ardu s'impose aux gouvernements provinciaux pour dépasser le stade des principes creux de libéralisation pour s'entendre sur des règles et des pratiques d'approvisionnement qui soient comparables, transparentes et vérifiables. Il est ridicule de se livrer à de telles guerres commerciales à l'intérieur du Canada au moment où les grands ensembles nord-américains et européens s'entendent pour lever ces mêmes barrières.

MICHEL AUDET

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif

DENIS CLICHE

Président et Éditeur

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition

MICHEL AUDET



## Bonne chance (Good luck), M(r). Bourassa

Le 14 octobre 1987, le premier ministre Bourassa déclarait au SOLEIL : « Si les nouveaux immigrants, dont nous avons absolument besoin, n'ont pas un message très clair que la société québécoise est principalement francophone, qu'elle n'est pas bilingue, ils auront un intérêt économique à aller du côté de l'anglais ». On aurait cru entendre René Lévesque.

Je me souviens de cette entrevue comme si c'était hier. Ce midi-là, au Café d'Europe, M. Bourassa nous avait annoncé sous le sceau de la confiance que son sous-ministre des Finances, Robert Normand, allait être nommé président du SOLEIL. Ça avait l'air de beaucoup l'amuser.

Il a cessé de rigoler dès qu'on a abordé la question linguistique. Deux ans plus tôt, il avait promis aux anglophones de rétablir l'affichage bilingue, mais il se rendait maintenant compte que ça ne passerait pas comme une lettre à la poste.

« J'ai bien dit à la Gazette, au cours de la campagne électorale (de 1985), que je devrais tenir compte de la paix sociale, comme n'importe quel chef de gouvernement responsable », avait plaqué le premier ministre. Or il n'avait encore rien fait et des bombes éclataient déjà chez Zellers. Plus d'un an avant l'adoption de la loi 178, sa décision était déjà prise : « Avant de me rembarquer là-dedans... »

M. Bourassa soutient que le « climat » (comprendre les sondages) est plus favorable au bilinguisme qu'il y a cinq ans. Peut-être, mais il est le premier à reconnaître l'extrême « volatilité » de l'électorat sur une question aussi émotive.

C'est vrai que, d'un sondage à l'autre, plus de 60 % des Québécois se disent favorables à l'affichage bilingue. Mais il faut se



Michel DAVID

rappeler qu'en 1985, la proportion dépassait quelque 80 %. Un an plus tard, M. Bourassa avait tellement peur de déclencher une émeute qu'il a préféré humilier son amie Lise Bacon plutôt que de procéder à une réorganisation même mineure des organismes créés par la loi 101.

Cette fois-ci, des données plus objectives que les sondages plaident en faveur d'un retour au bilinguisme, estime-t-il. C'est vrai qu'il n'est pas très exigeant : en triplant son questionnaire pour mettre les choses au mieux, Statistique Canada en arrive à la conclusion que 37 % des immigrants choisissent maintenant le français comme langue d'usage.

Même si c'était le cas, ce dont plusieurs spécialistes doutent, on ne peut pas dire que la partie soit gagnée. Tant mieux si la situation s'est améliorée, mais ça démontrerait seulement que les lois linguistiques ont été bénéfiques et doivent être maintenues.

Encore en février 1992, les avocats du Québec plaident vigoureusement à l'ONU la grande vulnérabilité du français en Amérique du Nord et l'attraction exercée par l'anglais auprès des immigrants. Exactement ce que M. Bourassa avait lui-même constaté en entrevue au SOLEIL.

On comprend pourquoi il ne voulait pas que le texte de cette plaidoirie soit rendu public avant le Conseil général du PLQ :

après avoir lu ça, il faudrait être inconscient ou suicidaire pour laisser tomber la loi 178. Ça va peut-être faire réfléchir certains députés, qui dorment au gaz depuis le congrès du 29 août 1992.

Remarque, la préservation du caractère français du Québec n'est pas le souci premier des libéraux. Il y a même des fois où on se demande si, par un curieux glissement de la pensée, ils n'associent pas l'unilinguisme français au séparatisme.

Non, ce qui les intéresse vraiment, c'est le pouvoir, comme l'a expliqué un membre anglophone de l'exécutif du PLQ, Robert Dobie, lors d'une récente entrevue au *Globe and Mail* : « Il arrive un point où il faut admettre la réalité politique et, comme parti, la seule chose qui nous préoccupe est de gagner la prochaine élection. Nous pensons que cette politique (de bilinguisme) va satisfaire la grande majorité de la population ».

Il est rare qu'un dirigeant politique s'exprime avec une telle candeur. Ce genre de déclaration ne témoigne pas d'une grande habileté, ni d'une conception très idéaliste de la politique, mais au moins c'est honnête.

Il y a quand même quelque chose qui cloche dans cette histoire. M. Bourassa ne nous a pas habitués à des changements de cap aussi radicaux. Ce n'est pas dans sa nature. S'il s'agissait simplement d'un ballon et qu'en bout de ligne, il doive « tenir compte de la paix sociale (et de l'arithmétique électorale), comme n'importe quel chef de gouvernement responsable », en limitant l'affichage bilingue aux petits commerces, les anglophones lui en voudront à mort, maintenant qu'il a parlé de ramener le Québec 20 ans en arrière.

Bonne chance, M. Bourassa. *Good luck*. Vous allez peut-être en avoir besoin.

## Mot à mot

## L'enjeu réel: le bilinguisme commercial quasi généralisé

Nous présentons ci-dessous des extraits de la réponse du gouvernement du Québec aux plaintes formulées contre la loi 178 devant le Comité des Droits de l'Homme des Nations unies. Ce document daté du 10 février 1992 a été rédigé par la direction du droit constitutionnel du ministère de la Justice.

Les passages choisis touchent l'article 26 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui se lit ainsi :

Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. A cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Dans le contexte particulier des plaintes dont le Comité est saisi, il faut garder en mémoire que : « l'anglais est en Amérique du Nord la langue massivement prédominante parce qu'elle est la langue nationale d'un des pays les plus puissants du monde, les États-Unis.

Aussi le groupe de langue anglaise, dans notre pays, s'appuie-t-il sur la population anglophone du pays voisin. Le groupe de lan-

gue française, au contraire, parle une langue minoritaire en Amérique du Nord, et il souffre d'un isolement marqué, loin des autres populations francophones du monde, notamment de la France.

Le déséquilibre démographique entre les communautés francophone et anglophone au Canada ainsi que sur le continent américain se répercute sur leur rayonnement culturel respectif et engendre une vulnérabilité de la langue française.

Cette vulnérabilité s'est accentuée au cours des dernières décennies à cause de divers facteurs : la diminution du pourcentage de francophones au sein de la population canadienne; la baisse draconienne du taux de natalité de la population québécoise; la force d'attraction qu'a traditionnellement exercée l'anglais auprès des immigrants au Québec et qui fait en sorte que « la plupart des résidents du Québec dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français et qui parlent principalement une autre langue à la maison ont adopté l'anglais ».

Il est reconnu que dans le domaine linguistique, la notion d'égalité de fait s'oppose à une égalité purement formelle et peut « rendre nécessaires des traitements différents en vue d'arriver à un résultat qui établit l'équilibre entre des situations différentes ».

La Charte de la langue française telle que modifiée par la loi 178 est une réponse législative mesurée à la situation particu-

lière de la société québécoise pour qui, dans le contexte nord-américain, face à la dominance de la langue anglaise et aux pressions culturelles, socio-économiques et politiques qui en résultent, la francisation demeure toujours un acquis fragile.

Plus spécifiquement, les articles 58 et 68 de la Charte de la langue française tels que modifiés par la loi 178 établissent que dans le domaine de l'affichage public et de la publicité commerciale, l'affichage extérieur doit se faire en français en utilisant une raison sociale en français.

Ces exigences sont volontairement circonscrites à la sphère de la publicité publique et commerciale extérieure parce que c'est là que la valeur symbolique de la langue en tant que moyen d'identification collective est la plus forte et la plus utile à la préservation de l'identité culturelle des francophones. En effet, le visage linguistique véhiculé par la publicité est un facteur important qui contribue à façonner les habitudes et les comportements qui

perpétuent ou influencent l'utilisation d'une langue.

Les articles 58 et 68 de la Charte de la langue française tels que modifiés par la loi 178 ne sont pas des mesures dont se sert le groupe linguistique francophone pour exercer une quelconque forme de domination.

Il s'agit au contraire de mesures spécifiquement conçues pour lui procurer, dans les faits, un statut égal afin de donner à la communauté francophone dans son ensemble un sentiment de sécurité culturelle nécessaire à son bien-être et à son développement dans le contexte particulier qui est le sien en Amérique du Nord.

Ce traitement différent, appliqué au domaine de l'affichage public et commercial extérieur, vise à créer une égalité effective et ne peut être assimilé à un traitement discriminatoire au sens du pacte. En effet, il est bien établi qu'un traitement différent fondé sur une raison valable n'équivaut pas à une discrimination au sens du pacte.

Au-delà des apparences, il importe de demeurer conscient que l'enjeu réel qui se décide sous le couvert des plaintes soumises au comité, est l'instauration au Québec d'un régime de bilinguisme quasi généralisé dans le domaine de la publicité commerciale alors que concrètement, dans les faits, presque partout ailleurs au Canada la publicité commerciale ne s'effectue qu'en anglais.

La Charte de la langue française telle que modifiée par la loi 178 est une mesure législative qui tente d'établir un difficile et délicat équilibre entre deux communautés linguistiques dont l'une est en position de dominance démographique au plan national et continental.

Cet objectif est raisonnable et tend à des fins compatibles avec l'article 26 du pacte. Il s'inscrit d'ailleurs dans un courant perceptible auprès de plusieurs communautés linguistiques minoritaires de préserver et de promouvoir leur propre culture face à celle du groupe majoritaire du pays.



Le grand atrium de Charlesbourg où tout est supposé être homogène : pourtant c'est aussi la tanière de Wolf.

# Wolf, Vincent, Caroline et les autres

Notre journaliste Alain Bouchard est « retourné » au cégep une dizaine de jours. Jusqu'à samedi, il raconte ce qu'il y a vu.

QUÉBEC — « Appelle-moi Wolf. »

## DEUXIÈME DE 4

textes d'ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Wolf aime se battre. Non, non, pas se battre dans la vie. Se battre avec ses poings.

Où faire peur avant, ce qui est encore mieux.

Ce qui fait que le look est terrible. Cheveux moitié huron moitié iroquois, manière d'uniforme d'armée, bottes d'armée, keffieh Arafat avec des boules de plombs dans les extrémités, bracelets de cuir garnis de clous... « illégaux », prend-il la peine d'ajouter.

À Limoilou, tout le monde m'avait pourtant dit : attends de voir le pavillon de Charlesbourg. Tout du monde pareil, tout du monde qui se prépare à perpétuer le modèle du banlieusard tondeur de gazon, qui est celui de leurs parents.

Wolf a 23 ans. Sciences humaines. Il habite Loretteville pour l'instant. Un an à l'école, un an au boulot. Il a été dans l'armée en 1988, a enseigné le karaté, élève

actuellement des canards et gagne des sous comme menuisier-ébéniste.

« J'aime me battre, poursuit Wolf, mais en dehors du cégep seulement. » En dedans du cégep, il dit vouloir secouer « cette ambiance de polyvalente où le monde ne sait pas se prendre en main ».

Quelques minutes avant, il dormait sur le plancher, au pied d'une colonne du grand atrium du pavillon de Charlesbourg, où passent 2000 élèves par jour. Wolf a un autre keffieh quatre fois plus grand que le premier. Il s'en sert comme couverture pour dormir un peu partout, dehors ou en dedans.

### Vive Einstein

Pour chaque Wolf de la terre, pour chaque Wolf de cégep, il y a un Vincent, une Caroline, une Catherine, un Alexandre, une Maude...

Vincent est un savant. Avec la gueule qui va avec, celle qu'on met toujours sur les savants de cinéma. L'a-t-il eue par hasard, l'a-t-il inventée pour aller avec lui? Seul son coiffeur le sait... et il se coiffe lui-même. Ou se découffe lui-même? Enfin...

Dix-neuf ans, sciences universelles, collège de Mérici. Sciences universelles? Combinaison des sciences pures et des sciences de la santé. M. Thibeault, prof de chimie depuis quasiment 40 ans, le qualifie de « machine à pro-

blèmes », mais Vincent a aussi déjà été un problème lui-même. Au primaire, il s'ennuyait et doublait. « Comme Einstein », dit-il tout cru.

D'ailleurs, Vincent veut poursuivre les travaux auxquels Einstein a consacré les 25 dernières années de sa vie sur *La théorie de la grande unification*, rien de moins. « Il a voulu unir les forces aérostatiques à la force gravitationnelle, explique le génie de Mérici. Mais il lui manquait des éléments qu'on a aujourd'hui. »

Vincent se prépare pour le Mondial de chimie, qui aura lieu en juillet en Italie. Pour se détendre, il fait du jogging et du monocycle... à reculons.

### « Je me prends en main »

« Je suis considérée comme une baveuse, dit Caroline, et ça me va, ça me fait moins perdre de temps! »

Le type de la belle fille « snob » du cégep de Sainte-Foy, selon la définition qu'en fait le milieu. Elles sont toute une ribambelle comme ça. Elles sont belles, grandes, astiquées, marchent d'un pas décidé, regardent droit devant, ont l'air occupé comme ça se peut pas. Et si elles ont un chum, il est rarement au cégep... et a rarement 19 ans comme elles.

Caroline, effectivement 19 ans, est en sciences administratives. Elle veut aller en administration internationale; elle a du look, mais aussi de l'ambition. « Con-

trairement à beaucoup de mes copains et copines qui se font du fun, je me prends en main », tranche-t-elle tout net. Bonjour, merci madame.

Catherine, du même cégep, se fait un peu l'inverse. Fille bâtie carrée au physique et Roger-bon-temps au mental, elle remplit le « grand vide » en jouant aux cartes avec les gars et en ironisant sur la vie.

« L'université est une grosse affaire pour mon père, dit-elle, mais pas pour moi. À part suivre le courant, je ne sais pas vraiment ce que je fais ici. Sauf que j'ai quand même un atout important : je suis une fille. Je pourrais donc me réorienter dans une technique où il y a de la discrimination positive. En techniques policières, par exemple. Je pourrais devenir pompier, tiens. Et si j'étais noire, ce serait encore mieux. »

Une table plus loin, Alexandre, lui, voudrait enfin vivre une vraie histoire d'amour. Quelque chose qui dure. « Je peux avoir 26 blondes dans un an, mais v a rien qui colle »

### Deux dynamos

Limoilou, secteur socio-culturel. Maude est en caucous avec Jean-Claude. Aucun des deux n'a bien du temps pour 26 chums ou 26 blondes par année. Deux dynamos. Deux turbo-compresseurs. Ils mangent du cégep à la pelle. Les cours, les travaux, le parascolaire, les arts, l'organisation tous azimuts.

« Je prends tout ce que je peux dans la vie, s'exclame Maude, pétillante et pétulante. Plus j'en fais, plus j'ai le goût d'en faire. Durant les vacances, je m'ennuie du cégep. »

Elle a 18 ans et étudie en sciences pures pour devenir médecin.

Jean-Claude, 18 ans également, va plutôt aller en communications. Pas parce qu'il est moins brillant, mais parce qu'il est un « médiaman » ambulante. Il était en train de répéter dans *Ubu* au moment de notre passage. Et dans un laboratoire d'anglais-émission de télévision, il faisait la météo en un Raymond Malenfant irrésistible avec sa roue de fortune pour prévoir les températures ...

Puis il y a Marylène. « Je ne suis rien », murmure-t-elle, le regard diffus, vague.

Sciences humaines, cégep de Sainte-Foy. Mais ce pourrait être n'importe quoi, a-t-elle l'air de dire.

Marylène est comme une sorte de machine à faire reculer les plus vieux dans le temps : dans celui de l'époque *peace and love* de ses parents. Sa démarche, son port de tête. Mais d'abord son accoutrement jupe longue-pull déguignant et tout le reste qui va avec.

## Club des adultes et « club des calottes »

QUÉBEC — C'est par les Pages jaunes que Martin est retourné à l'école, à 30 ans, divorcé et père d'un fils de quatre ans. « Et à Mérici par-dessus le marché », un collège privé, la dernière place qu'il aurait imaginée.

« Mais pourtant l'idéal pour moi, raconte-t-il. C'est tout petit et j'avais besoin d'intimité pour fonctionner ».

Il était en dehors du circuit depuis longtemps, avait travaillé en usine un peu partout, notamment en Nouvelle-Ecosse deux ans. Quand il a voulu tout à coup voir un orienteur, il a pris l'annuaire de téléphone.

Pourquoi Mérici? Pour sa fameuse option techniques de recherche, enquêtes et sondages, très peu répandue au Québec. C'est 1200 \$ de frais par année au privé, mais Martin était admissible aux prêts et bourses. Ça passe serré mais ça passe.

Denise, 32 ans, a lâché beaucoup pour retourner à l'école. Et pas nécessairement pour gagner plus cher que ce qu'elle gagnait depuis 13 ans en informatique.

« Je voulais passer de la machine au monde, raconte cette mère de deux enfants qui a tout le soutien du mari. J'ai trois ans à faire pour mon diplôme d'infirmière. Mais entre trois ans de plus en informatique et trois ans dans quelque chose que j'aime... »

Denise étudie à Limoilou, au collégial. Mais aussi à Louis-Joliet pour le secondaire; il lui manquait plein de prérequis pour le cégep. Ce qui lui vaut pas moins de huit cours pour sa première session. « Je travaille tous les soirs et tout le week-end. Et quand je ne travaille pas, ça me manque ».

Les élèves-adultes font maintenant partie du décor des cégeps. Il n'y a plus personne qui retourne la tête sur leur passage. « Ce n'est pas nos camarades de classe qui s'étonnent de nous voir là, dit Sylvie, 29 ans, également en techniques infirmières. Ce sont nos proches. Ils comprennent mal qu'on lâche notre petite vie toute organisée et surtout, qu'on cesse de sortir pour étudier. »

### Une épidémie

On est là bien loin des « calottes ».

Mais les « calottes » sont pourtant bien proches. Elles sont partout, y compris dans les salles de cours. Une véritable épidémie, disent des professeurs.

« On a notre équipe préférée sur la tête! » lance Christian, attaché à la cafétéria de Limoilou, avec trois autres « calottes » de Beauport comme lui. « C'était interdit au secondaire, ajoute-t-il. On se défoule au cégep! »

Yankees, Raiders, Celtics, il y a de tout. « Mais c'est le football qui marche le plus », affirme l'expert.

Un autre expert du cégep de Limoilou, sociologue et aide pédagogique celui-là, fait une analyse très dure de cette mode des calottes. « Chez une fille, je trouve

que la casquette a quelque chose d'esthétique, dit Pierre. Mais chez les garçons, je trouve qu'elle fait mâcheux de gomme baloune qui s'intéresse à tout ce qui est sensationnel dans la société d'aujourd'hui, tout ce qui va dans le sens des préjugés dominants. Tribalisme moderne? Dimension Rambo? Peut-être. L'élément stable d'identification des Nordiques de cette année est le gilet; parce que les joueurs viennent de n'importe où. Comme la casquette au cégep! »

### Waso et oiseau...

Il y a tout ça, au collège.

Plus l'artiste Jean-Sébastien, dit la Salopette orange, qui a fait son trip place d'Youville, et qui maintenant fait son trip Waso, au cégep de Sainte-Foy. Cette semaine-là, il était en train de répéter Achille Talon, adaptation théâtrale. « Ce que je rejette, c'est le système auto-boulot-dodo-flots. Moi, je veux voyager, vivre. À l'âge que j'ai, je peux passer trois mois à Paris avec 1000 \$. À 40 ans, il me faudra 10 000 \$ pour faire la même chose ».

Et le champion de sport, Jean-Philippe, du même cégep, qui, lui, fait plutôt le trip oiseau. Joueur de badminton de niveau national, il part de chez lui chaque week-end, ou presque. « C'est parfois dur de se motiver à étudier, quand, dans le sport, les résultats sont immédiats. J'ai déjà accepté le compromis d'étirer mes quatre sessions en cinq. Plus que ça, je lâcherais la compétition. Quand ça va mal, je doute : courir après un volant, bon... Puis quand ça va bien, c'est l'accomplissement. »

Et Daniel, 20 ans, à qui sa blonde de 18 ans vient rendre visite au café étudiant... avec leur bébé de 11 mois dans les bras. Il est en transition en métiers d'art. Elle est sur l'aide sociale.

Et le Noir Didier, de la Côte d'Ivoire, qui se sent complètement intégré et anonyme dans la grande mosaïque ethnique du cégep de Limoilou. « Y a aucun racisme ici. »

Et la solitaire Caroline, en train de lire *Enfance de Gorki* dans un p'tit recoin tranquille comme les grands cégeps en sont remplis. Et dont l'absence est déplorée, à Mérici ou à Charlesbourg, par certains qui ont déjà vu grand. « J'aime mieux avoir une seule amie solide que 10 qui parlent de toi quand tu t'en vas, confie Caroline. Moi, je viens d'abord ici pour les cours, que j'aime beaucoup d'ailleurs. »

Et la belle fille distinguée Marie, qui a choisi de faire ses sciences pures à Limoilou, malgré l'opposition de son père. « N'importe où où tu veux travailler, tu réussis », tranche-t-elle tout net.

Son père est pourtant directeur d'école...



La « calotte » : une épidémie ?

## L'ÉCLAIRAGE D'EXTÉRIEUR...

La touche raffinée qui rehausse votre propriété

Fini laiton poli et chrome noir  
Rég. 119.955

Fini laiton poli.  
Rég. 144.955

Boîteau Luminaire a un choix impressionnant de luminaires d'extérieur pour votre propriété.

Les superbes modèles illustrés ci-contre sont disponibles en une variété de finis et vous sont offerts à un seul prix:

# 110\$

CHACUN

Fini «verte»  
Poteau en sus  
Rég. 129.955

Fini laiton brossé  
Rég. 134.955

### EN VEDETTE

Lanterne en polypropylène à l'épreuve des intempéries et de la corrosion.  
Fini blanc ou noir.  
Rég. 35.95\$ ch.

# 25\$

CH.

Ampoules non incluses

## boîteau

luminaire

PAYABLE EN  
**SEPTEMBRE 93**  
**SANS INTÉRÊT**

(Achat minimum de 400\$)

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

**SERVEZ-VOUS DE NOTRE IMMENSE**

# POUVOIR D'ACHAT POUR ATTAQUER LES PRIX

**SUPER SPÉCIAUX**

AUCUN PAIEMENT  
AUCUN COMPTANT  
AUCUN INTÉRÊT

COMMENCEZ À PAYER LE  
**12 OCTOBRE\***  
1993

**SUR TOUT**



**1599<sup>95</sup>**  
l'ensemble

**4 APPAREILS PRIX EXCLUSIFS : PRIX EXCEPTIONNELS**



**SIMMONS**



**RÉCEPTEUR MONITEUR STÉREO 29 po**

98847



**ZENITH**

Télécommande unifiée  
Prix courant : 699,95

**599<sup>95</sup>**

**RABAIS  
100\$**

**GARANTIE :**  
36 mois, 100% pièces et  
main-d'oeuvre

**50% DE RÉDUCTION**  
Matelas "Discretion" de Simmons

	Courant	Spécial		Courant	Spécial
Matelas 39"	509\$	254 <sup>50</sup>	Sommier 39"	209\$	104 <sup>50</sup>
54"	619\$	309 <sup>50</sup>	54"	259\$	129 <sup>50</sup>
60"	709\$	354 <sup>50</sup>	60"	319\$	159 <sup>50</sup>
78"	989\$	494 <sup>50</sup>	78"	429\$	214 <sup>50</sup>

**BULLETIN DE VOTE**

Dites-nous quel article vous voulez en **SUPER SPÉCIAL** et déposez ce bulletin dans un de nos magasins.

J'aimerais que l'article suivant soit en **SUPER SPÉCIAL** bientôt:

Article: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

N. de tél.: \_\_\_\_\_

UN GAGNANT TOUTES LES SEMAINES\*\*. Gagnez jusqu'à 500 \$ de réduction sur l'article pour lequel vous votez. 1 000 \$ additionnels en bons d'achat, aux gagnants qui sont clients d'Ameublements Tanguay.



Cartes de crédit acceptées.  
\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

OUVERT LE DIMANCHE  
12 h à 17 h

SAUF POINTE-AU-PÈRE

\*\* Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A M E U B L E M E N T S  
**T A N G U A Y**

**LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
**833-4511**

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
**871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Ste-Anne (route 132)  
COMTÉ DE RIMOUSKI  
**725-4411**

**LIVRAISON ET SERVICE:**  
QUÉBEC: **847-4411**  
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**  
RIMOUSKI: **725-4411**